

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET ANNEXE
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

PUBLICATIONS
OFFICIELLES ET
INFORMATION
ADMINISTRATIVE



NOTE EXPLICATIVE

Cette annexe au projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2020 est prévue aux 4° et 5° de l'article 54 de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances (LOLF).

Ce document présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens regroupés au sein d'un budget annexe.

Cette annexe récapitule les crédits consommés (y compris les fonds de concours et attributions de produits) et les emplois utilisés en 2020 en les détaillant par programme et action.

La nomenclature du budget annexe s'inspirant de la comptabilité générale, les crédits ne sont pas présentés par titre et par catégorie mais par rubriques de dépenses et de recettes réparties selon les deux sections.

La partie mission présente le **bilan de la programmation pluriannuelle**, la **présentation budgétaire** (article 18-II de la LOLF), les **recettes constatées**, les **crédits consommés** et les **emplois**.

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. Les parties relatives aux programmes comprennent les éléments suivants :

■ **La présentation de la consommation effective et de la prévision initiale des crédits ainsi que le détail des charges et des dépenses fiscales :**

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon les rubriques de dépenses réparties selon les deux sections. Les fonds de concours ouverts (FdC) et les attributions de produits (AdP) réalisées en 2020, ainsi que leurs évaluations initiales sont précisés ;
- les crédits 2019 ;
- les charges du programme, évaluées par action ;
- les dépenses fiscales rattachées au programme.

■ **Le rapport annuel de performances qui regroupe :**

- le bilan stratégique du programme ;
- pour chaque objectif de performance, les résultats attendus et obtenus des indicateurs et une analyse de ces résultats ;
- la justification au premier euro des mouvements de crédits et des dépenses constatées. Elle rappelle le contenu physique et financier du programme, les déterminants de la dépense effective, ainsi que les raisons des écarts avec la prévision initiale. Un échéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement est aussi présenté ;
- une présentation des réalisations effectives des principaux opérateurs et des emplois effectivement rémunérés.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**. Les crédits budgétaires sont présentés, selon l'article 8 de la LOLF, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Les emplois sont exprimés en équivalents temps plein travaillé (ETPT). On distingue les effectifs physiques qui correspondent aux agents rémunérés, quelle que soit leur quotité de travail et les ETPT (équivalents temps plein travaillé) correspondant aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. À titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année, correspond à 0,8 ETPT ou encore, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à temps partiel à 80 % correspond à 0,8 x 3/12 ETPT.

SOMMAIRE

Mission

PUBLICATIONS OFFICIELLES ET INFORMATION ADMINISTRATIVE 7

Bilan de la programmation pluriannuelle 8

Présentation budgétaire 13

Constatation des recettes 14

Récapitulation des crédits et des emplois 16

Programme 623

ÉDITION ET DIFFUSION 19

Bilan stratégique du rapport annuel de performances 20

Objectifs et indicateurs de performance 22

1 – Optimiser la production et la diffusion des données 22

Présentation des crédits 25

Justification au premier euro 27

Justification par action 29

01 – Diffusion légale 29

02 – Information administrative, édition publique et promotion 31

Programme 624

PILOTAGE ET RESSOURCES HUMAINES 39

Bilan stratégique du rapport annuel de performances 40

Objectifs et indicateurs de performance 42

1 – Optimiser les fonctions soutien 42

2 – Rationaliser l'occupation du parc immobilier 45

Présentation des crédits 46

Justification au premier euro 48

Éléments transversaux au programme 48

Dépenses pluriannuelles 53

Justification par action 55

01 – Pilotage, modernisation et activités numériques 55

02 – Promotion et distribution des publications 57

03 – Dépenses de personnel 58

04 – Convention État - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels 58

BILAN DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

BILAN STRATÉGIQUE DE LA MISSION

La mission « Publications officielles et information administrative » est structurée en deux programmes budgétaires composant le budget annexe des publications officielles et de l'information administrative (BAPOIA) géré par la direction de l'information légale et administrative (DILA). Le programme 623 « Edition et diffusion » recouvre les activités de diffusion légale, d'édition, d'impression et d'information administrative. Le programme 624 « Pilotage et ressources humaines » regroupe les moyens logistiques, humains et de pilotage.

En 2020, dans un contexte particulier lié à la crise sanitaire de la Covid-19, la DILA a encaissé 173,2 M€ en recettes et dépensé 135 M€, réalisant ainsi 38,2 M€ d'excédent budgétaire. Les recettes du budget annexe ont connu une baisse du fait du ralentissement économique mais également en raison de la mesure, au 1^{er} janvier 2020, de gratuité des annonces au Journal officiel association et fondation d'entreprise (JOAFE). Sur les dépenses, la DILA a consacré 90,6 M€ (67%) de son budget à la rémunération et aux pensions de ses personnels et de ceux de la Société anonyme de composition et d'impression des Journaux officiels (SACIJO), prestataire historique travaillant exclusivement pour la DILA. Elle a poursuivi ses efforts de maîtrise des dépenses en consommant 30,1 M€ de crédits de fonctionnement, soit une baisse de 4,9 M€ par rapport à 2019. Elle améliore ses capacités productives et de résilience par des dépenses de 14,3 M€ au titre des investissements, en progression de 59 % par rapport à 2019.

L'exercice 2020 est marqué par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a engendré une érosion importante des recettes.

La direction de la DILA a pris des mesures très tôt afin de protéger les agents et d'éviter la propagation du virus. Les sites de Desaix et de Metz ont été fermés entre le 17 mars et le 11 mai, avec un arrêt complet des activités nécessitant une présence physique telle que l'imprimerie ou le centre d'appels interministériel. La DILA a néanmoins mis en place un plan de continuité d'activités (PCA) pendant la période de confinement afin de garantir la continuité du service public. L'essentiel des activités de la DILA a pu ainsi être exercé en télétravail, notamment :

- les missions régaliennes de production et de diffusion du *Journal Officiel* sur Légifrance, y compris la consolidation, ont, pour la première fois, été exercées à distance ;
- toutes les activités directement liées à la production éditoriale et au fonctionnement des sites internet servicepublic.fr, vie-publique.fr, journal-officiel.gouv.fr, BOAMP.fr, BODACC.fr et BALO.fr ont été maintenues.

L'impact sur les dépenses de cette situation exceptionnelle s'est avéré *quasi* neutre pour la DILA. Les économies dues à l'arrêt de certaines activités – reversements dans le cadre du traitement des annonces, restauration, achats de matières premières, fluides – ont été supérieures aux dépenses supplémentaires liées à la gestion de la crise – équipements de protection des agents, équipements informatiques pour le travail à distance, accès à distance, décalages de projets – qui ont coûté 1,24 M€. Malgré les contraintes liées à la crise, les grands projets et les missions de la DILA ont pu être poursuivis.

Dans ce contexte particulier, la DILA a répondu aux attentes des usagers, particulièrement en matière d'information sur les mesures de lutte contre la pandémie ou de réalisation de démarches en ligne pendant la fermeture des services publics, qui s'est traduit par une audience des sites dépassant les 602 millions de visites directes cumulées en 2020, en hausse de 30 % par rapport à 2019.

En 2020, la mise en œuvre du plan stratégique « DILA 2021 » s'est poursuivie.

Le site Légifrance modernisé a été ouvert en septembre 2020. Depuis lors, les améliorations se poursuivent avec la mise en œuvre d'évolutions continues intégrant les retours des usagers. Des évolutions importantes des applications de la chaîne de production normative (Solon, Stila, BDJ) ont été engagées, intégrant des montées de version technique et des améliorations ergonomiques ou fonctionnelles.

Des évolutions sont également intégrées en continu sur le site service-public.fr qui demeure, 20 ans après sa création, l'un des sites les plus consultés de la sphère publique (plus de 429 millions de visites en 2020, en hausse de 36 % par rapport à 2019). Les objectifs sont de rendre l'information administrative toujours plus accessible et lisible, et d'élargir les publics qu'il s'agisse de toucher des personnes plus éloignées de l'administration ou ayant des difficultés avec le langage administratif, de répondre aux besoins spécifiques des aidants, ou encore de proposer de nouveaux modes de diffusion de l'information notamment *via* des vidéos et le lancement d'une chaîne Service-public.fr sur YouTube. De nouvelles démarches en ligne ont également été proposées en 2020 afin de simplifier les relations des usagers avec l'administration : demande d'autorisation d'urbanisme, demande d'autorisation environnementale, demande d'agrément crédit impôt recherche...

La diffusion des données et l'interconnexion des services publics entre eux font également l'objet de développements avec d'autres organismes publics. C'est le cas de la plateforme d'échange et de confiance (PEC) utilisée pour les démarches en ligne et actuellement opérée par la DILA qui va être reprise et modernisée sous la forme d'un hub par la DINUM. Par ailleurs, une expérience basée sur l'intelligence artificielle a également été lancée pour optimiser le traitement des mails adressés par les usagers des sites de la DILA.

Le nouveau site vie-publique.fr, lancé en octobre 2019, est monté en puissance en 2020 avec près de 20 millions de visites sur l'année, en hausse de 43 % par rapport à l'année précédente ; il propose notamment des contenus numériques gratuits, accessibles au plus grand nombre. Son objectif est de donner, notamment aux publics les plus jeunes, les clés pour comprendre les grands enjeux du débat public.

L'activité éditoriale s'est poursuivie, à un niveau comparable à celui de 2019, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire.

La réflexion se poursuit sur les activités d'imprimerie qui ont fait l'objet de grandes transformations depuis fin 2015 avec l'arrêt de l'impression du JO. Si l'on neutralise les effets de la crise, les résultats sont comparables à ceux de 2019, avec une forte progression de l'impression numérique.

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

En attendant les résultats du projet « Chorus CAN » piloté par l'AIFE visant à développer un module de comptabilité analytique, la DILA s'appuie sur sa comptabilité budgétaire renouvelée pour développer des analyses plus fines sur ses dépenses et sur les coûts de ses activités. Par ailleurs, la DILA a mis en place en 2020 des premières revues stratégiques par activité.

OBJECTIFS ET INDICATEURS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF 1 : Améliorer l'accès et l'offre de diffusion numérique en matière d'information légale et administrative

Indicateur 1.1 : Accès aux informations et aux démarches administratives

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2022 Cible PAP 2020
Nombre total de visites sur le site "service-public.fr"	millions	275,1	317,8	285	349,6	429,1	295
Taux de satisfaction des visiteurs du portail "service-public.fr"	%	84	87,7	84	88	89,2	84

Commentaires techniques

Source des données : le nombre annuel des visites provient de l'application « At Internet ». Le taux de satisfaction des usagers est issu d'une enquête statistique réalisée par nos soins en ligne sur le site.

Mode de calcul : Le nombre de visites est mesuré mensuellement et extrait de l'application de «marquage» « *At Internet* ». Le taux de satisfaction est mesuré à partir d'un questionnaire détaillé à la fois quantitatif et qualitatif lors de l'enquête auprès des usagers.

Commentaires : C'est à la fois un indicateur de performance par la progression du nombre de visites et un indicateur de qualité par le taux de satisfaction. La dernière enquête de satisfaction a été réalisée du 17.12.2020 au 04.01.2021 au moyen d'un questionnaire auto-administré en ligne sur le site. L'échantillon interrogé et qui a répondu, garantit une bonne représentation de la variété des profils de visiteurs.

Le nombre total de visites tient compte de la consultation des contenus directement faites *via* le site *service-public.fr* et des visites indirectes (co-marquage).

Indicateur 1.2 : Diffusion de la norme juridique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2022 Cible PAP 2020
Nombre de visites sur le site « <i>legifrance.gouv.fr</i> »	millions	119,2	124,5	125	130	145,8	128
Nombre d'abonnés au sommaire quotidien du JORF	Nb	87 209	89 857	87 000	90 000	108 507	87 000

Commentaires techniques

Source des données : le nombre de visites est mesuré mensuellement avec l'application de « marquage » « *At Internet* ». Le nombre d'abonnés au sommaire électronique quotidien du JORF provient des statistiques mensuelles de l'hébergeur externe du site.

Mode de calcul : pour les visites sur le site, il s'agit du total annuel. Pour le nombre d'abonnés au sommaire, c'est le résultat au 31 décembre de chaque année. Le décompte du nombre d'abonnés au sommaire électronique quotidien du JORF est issu du système de statistique mensuelle automatisée.

ANALYSE DES RÉSULTATS

1.1 Accès aux informations et aux démarches administratives

En 2020, le site *service-public.fr* a fêté ses 20 ans et a connu un niveau de fréquentation jamais atteint avec plus de 426,6 millions de visites directes (429,1 millions avec les visites indirectes), témoignant ainsi de la forte utilité des services proposés et ce plus particulièrement pendant les périodes de confinement où les Français, empêchés de faire leurs démarches en se rendant dans les administrations, ont pu en réaliser en ligne sur le site. L'année 2020 enregistre ainsi une hausse de fréquentation de 36 % par rapport au résultat déjà remarquable de 2019 avec plus de 313 millions de visites directes et 317,8 millions y compris les visites indirectes.

La cible est largement dépassée. Les élections municipales, les actualités, les impacts administratifs de la crise sanitaire liés à la Covid-19 ainsi que la progression significative du référencement du site sur les moteurs de recherche ont contribué à booster la fréquentation du site.

L'augmentation de l'audience est également en lien avec la mise en production régulière d'évolutions afin de développer et de coconstruire de nouveaux services avec les usagers. A cet effet, un « *Lab Service Public* » a été expérimenté début 2020 visant à rencontrer des publics les plus éloignés de l'administration afin de comprendre les raisons du non-usage du site *service-public.fr* ou leurs difficultés face à l'administration numérique. A la suite de ces travaux, de nouvelles fiches simplifiées ont été élaborées (mises en test fin 2020) et de nouveaux services sont à l'étude.

En parallèle, de nouveaux outils sont développés continuellement pour aider au maximum l'utilisateur dans ses relations avec l'administration, en référençant par exemple plus exhaustivement les démarches en ligne existantes au sein de l'administration, en facilitant sa mise en relation avec un opérateur spécialisé du service 3939 Allo service public, et en proposant des formulaires Cerfa guidés facilitant leur remplissage.

Des notifications automatiques ont été développées en lien avec le compte personnel de service-public.fr. Elles permettent de prévenir l'utilisateur en cas de modifications de contenus sur une fiche ou de publication d'une actualité sur une thématique à laquelle un usager s'est abonné.

Par ailleurs, la consultation en version anglaise depuis le 22 décembre des contenus du site grâce à la mise en œuvre d'une solution de traduction automatique, les tests de recours à l'intelligence artificielle pour répondre plus rapidement aux mails des usagers et le développement de nouveaux contenus visuels et audiovisuels sont autant d'actions qui ont été menées pour améliorer la qualité de service. Ainsi, en novembre 2020, une chaîne YouTube dédiée à service-public.fr a été créée afin de développer les usages de diffusion de l'information sous de nouvelles formes, notamment via la vidéo (film, animation, etc.).

Le service de renseignement administratif basé à Metz (centre d'appel interministériel -CAI) est désormais totalement intégré dans le « parcours usager » de service-public.fr pour compléter ou donner une réponse plus adaptée notamment lorsque l'utilisateur a des difficultés de compréhension de l'information. Au cours de cette année, les informateurs spécialisés du CAI ont apporté une réponse personnalisée à 138 000 usagers du « 3939 Allo service public ».

Afin de faire bénéficier de la parfaite connaissance des usagers qu'ils ont quotidiennement au téléphone, les agents du CAI interviennent désormais sur la production de contenus du site service-public.fr. Ils assurent aussi des réponses aux mails reçus via la messagerie du site service-public.fr dans leurs domaines de compétence (travail, intérieur, justice, logement). Au cours de cette année, une nouvelle forme de mise en relation directe des usagers de service-public.fr vers le CAI a été expérimentée avec un dispositif de « clic to call » (à partir d'une fiche ou d'un cerfa, guidé renvoi par téléphone vers un opérateur spécialisé du CAI sans interruption du parcours), dans une logique d'offre multicanale sur service-public.fr.

A noter également la forte utilisation de certains services proposés par le site : le nombre de comptes personnels ouverts sur service-public.fr s'élève à 7 millions dont 2 millions créés sur la seule année 2020. Ce compte permet de personnaliser des alertes (expiration des documents, suivi des actualités sur un thème particulier, alerte en cas de modification d'une fiche, etc.). Près de 5 millions de démarches en ligne ont été réalisées (4 millions en 2019 et 3,3 millions en 2018) ; à titre d'exemple, près de 2 millions de demandes d'actes d'État civil et 1 million de déclarations de changement de coordonnées ont été opérées en 2020. Dans le cadre des élections municipales, plus de 575 000 demandes d'inscriptions en ligne sur les listes électorales ont été faites en 2020 et le service d'interrogation de sa situation électorale a été utilisé à 1,8 million de fois.

En termes qualitatifs et d'écoute des usagers, le site continue de satisfaire ses utilisateurs avec un taux de satisfaction globale de 89,2 % (notes de 6 à 10) contre 87,7 % en 2019, soit une progression de 1,5 point. Ce taux a été mesuré via le baromètre mis en ligne pendant la période allant du 17 décembre 2020 au 4 janvier 2021, sur la base de 3 166 réponses d'utilisateurs. Il résulte du sondage que 90 % (notes de 6 à 10) des répondants recommanderaient le site service-public.fr à des proches contre 89,7 % en 2019. Les répondants trouvent pour 60,6 % d'entre eux, en partie et pour 36,1 %, en totalité, ce qu'ils recherchent.

En complément du baromètre de satisfaction annuel, un système de notation sur chaque fiche a été mis en place afin d'évaluer en continu la satisfaction des usagers sur la clarté de l'information administrative.

1.2 Diffusion de la norme juridique

Le nombre de visites directes sur le site legifrance.gouv.fr s'élève à 145,3 millions (145,8 millions avec les consultations du site circulaires.gouv.fr, site intégré au site legifrance.gouv.fr depuis la mise en ligne de la version modernisée en septembre 2020), soit une augmentation de 17,6 % par rapport à 2019 (123,5 millions de visites directes). Les prévisions et la cible sont dépassées. Si les années précédentes, l'audience du site était en légère croissance régulière, l'année 2020 marque une forte progression à la suite des pics de consultations constatés notamment au premier semestre avec la recherche sur Légifrance des textes liés à la Covid-19.

Après le lancement officiel de la version bêta du site modernisé le 7 octobre 2019 par le Secrétaire d'État chargé du numérique, l'année 2020 a été marquée par l'ouverture définitive de la version modernisée du site le 12 septembre 2020. Ce nouveau site est consultable en mobilité.

L'objectif principal de cette modernisation est de faciliter l'accès au droit pour chacun, qu'il soit expert ou citoyen, dans toutes ses expressions : lois, codes, décrets, conventions collectives, accords d'entreprises, jurisprudences, etc. et d'améliorer la capacité de réutilisation des données juridiques. Les principales nouveautés sont les suivantes :

- l'ergonomie a été repensée afin de proposer un nouveau parcours usager accessible y compris en mobilité (smartphones et tablettes) ;
- l'accès aux contenus peut se faire par une recherche transverse par mots-clés pour interroger l'ensemble des bases de données juridiques sans besoin de savoir au préalable où chercher ; cette nouvelle recherche multifonds a été intégrée avec des options de filtrage enrichies.
- la nouvelle fonctionnalité dénommée « Chrono Légi » permet de visualiser l'évolution dans le temps des articles de loi ou de décret en facilitant la comparaison des différences entre les rédactions passées et présentes ;
- la mise en ligne des fonds patrimoniaux numérisés et océrisés des *Journaux officiels* depuis 1869 ;
- une réutilisation des données juridiques facilitée grâce à une architecture technique fondée nativement sur des API (interface de programmation applicative) de consultation.
- des outils d'édition modernisés (« back-office ») pour une publication immédiate sur le site et l'automatisation de certaines tâches ;
- une nouvelle fonction « copier/coller » qui permet en un clic d'intégrer un texte dans un mail ou dans tout document bureautique.

Un certain nombre de correctifs et d'améliorations ont été intégrés avant la bascule en s'appuyant sur les retours des usagers sur la version bêta (plus de 4000 retours).

Une chaîne YouTube a été créée en août 2020 pour organiser les webinaires de démonstration sur l'utilisation du nouveau site et faciliter son appropriation ; les webinaires pédagogiques organisés y sont accessibles.

Un guide d'utilisation rapide et un guide de cas d'usages ont également été mis à disposition des utilisateurs. En complément, afin de continuer à faire connaître les nouvelles fonctionnalités du site modernisé, un plan de communication a été établi et l'activité sur les réseaux sociaux est importante pour présenter des cas d'usage et pour répondre aux messages des abonnés liés à la prise en main du nouveau site.

Pour rester la clef de voûte de la diffusion du droit, Légifrance continuera d'évoluer en 2021 et de s'adapter aux attentes de ses usagers et à l'évolution des technologies. Les documents destinés à accompagner la prise en main du nouvel outil seront régulièrement actualisés et enrichis notamment de cas d'usages. Les actions de formation mises en place en 2020 seront poursuivies en 2021.

Le nombre d'abonnés au sommaire électronique du *Journal officiel* est de 108 507, en hausse de 20,7 % par rapport à 2019 (89 857) ; la prévision actualisée de 90 000 abonnés est donc dépassée. La communication faite dans la presse et les réseaux sociaux sur la version modernisée du site Légifrance ainsi que le contexte de la crise sanitaire ont eu un impact positif sur le résultat 2020 de cet indicateur.

PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE

Dépenses (crédits de paiement prévus)		Recettes	
Section des opérations courantes			
Achats et services extérieurs	59 680 155	Ventes	172 463 068
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2		Produit relevant de missions spécifiques	
Charges éligibles au titre 2	61 046 263	Autres produits de gestion courante	695 257
Subventions, transferts et interventions	14 507	Produits d'intervention	
Autres charges de gestion courante		Produits financiers	126
Charges financières		Produits exceptionnels hors cessions	
Charges exceptionnelles			
Total des dépenses courantes (I)	120 740 925	Total des recettes courantes (II)	173 158 451
		Solde des opérations courantes (III = II - I)	52 417 526
Section des opérations en capital			
Amortissements des prêts et avances (IV)		Solde prudentiel (VI = III + V - IV)	52 417 526
Majoration de l'amortissement de la dette		Produit brut des emprunts	
Acquisitions d'immobilisations	14 291 089	Produit de cessions des actifs	
		Autres recettes en capital	595
Total des dépenses en capital (VII)	14 291 089	Total des recettes en capital (VIII)	595
Total des dépenses (IX = I + VII)	135 032 014	Total des recettes (X = II + VIII)	173 159 046
		Solde du budget annexe (X - IX)	38 127 032
Rappel évaluation des FdC et AdP		Rappel évaluation des FdC et AdP	

CONSTATATION DES RECETTES

Section / Recette / Ligne de recettes	LFI	Exécution	Écart à la prévision
Section des opérations courantes	177 300 000	173 158 451	-4 141 549
Ventes	177 300 000	172 463 068	-4 836 932
A701 – Ventes de produits	177 300 000	172 463 068	-4 836 932
Produit relevant de missions spécifiques			
A710 – Produits de fonctionnement relevant de missions spécifiques à l'État			
Autres produits de gestion courante		695 257	+695 257
A728 – Produits de fonctionnement divers		695 257	+695 257
A740 – Cotisations et contributions au titre du régime de retraite			
A770 – Produits régaliens			
Produits d'intervention			
A751 – Participations de tiers à des programmes d'investissement			
Produits financiers		126	+126
A768 – Produits financiers divers		126	+126
Section des opérations en capital		595	+595
Produit brut des emprunts			
A970 – Produit brut des emprunts			
Produit de cessions des actifs			
A775 – Produit de cession d'actif			
Autres recettes en capital		595	+595
A990 – Autres recettes en capital		595	+595
Total	177 300 000	173 159 046	-4 140 954

RECETTES 2020 DU BUDGET ANNEXE

LIBELLE	Exécution 2018	Exécution 2019	PLF 2020	Exécution 2020
RECETTES D'ANNONCES	189 106 303	192 524 395	172 800 000	168 598 294
ASSOCIATIONS	4 201 516	4 346 570	4 000 000	600 454
BOAMP	82 759 934	85 144 077	76 500 000	71 332 632
BALO	6 608 958	6 888 098	6 000 000	7 044 229
BODACC	95 094 431	95 638 536	86 000 000	89 064 523
JO	441 464	507 114	300 000	556 455
RECETTES HORS ANNONCES	7 321 880	5 610 209	4 500 000	4 560 752
VENTES DE PUBLICATIONS ET ABONNEMENTS	2 062 571	2 140 710	1 500 000	1 338 140
PRESTATIONS ET TRAVAUX D'EDITION	2 778 577	2 505 717	2 500 000	1 935 287
AUTRES ACTIVITES	2 480 732	963 782	500 000	1 287 326
TOTAL DES RECETTES	196 428 183	198 134 604	177 300 000	173 159 046

Au 31 décembre 2020, le montant des recettes budgétaires s'élève à 173,2 M€, en net recul par rapport à 2019. Cette évolution est imputable, pour l'essentiel, aux effets de la crise sanitaire de la Covid-19. Elle est également liée à la gratuité des annonces publiées au JOAFE (Journal officiel associations et fondations d'entreprise) mise en place au 1^{er} janvier 2020.

Le ralentissement économique subi lors du premier confinement a généré une forte érosion des encaissements qui ont conduit la DILA à ramener à 159 M€, dans le projet de loi de finances pour 2021, la prévision de 177,3 M€ inscrite en loi de finances initiales pour 2020. Toutefois, une reprise des encaissements, avec un rattrapage en juillet et une absence de dégradation au deuxième semestre, a permis d'atteindre un niveau de recettes proche de la prévision de la LFI 2020.

Les recettes d'annonces

Les recettes d'annonces légales se chiffrent à 168,6 M€. Elles sont ainsi en diminution de 23,9 M€ (soit -12%) par rapport à 2019 et sont inférieures de 4,2 M€ au PAP 2020.

La prévision au PAP ne prenait pas en compte la gratuité des annonces publiées au JOAFE dont l'impact annuel est estimé à 4 M€. En 2020, 0,6 M€ de recettes budgétaires sont constatées au titre des factures des années antérieures, en baisse de 3,7M€ par rapport à 2019.

Les recettes d'annonces publiées au bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) ont cumulé les effets du cycle électoral communal, qui traditionnellement marque un ralentissement des annonces, de la mise en place retardée des nouveaux conseils municipaux en raison de la crise sanitaire et enfin de l'impact économique de celle-ci. L'exécution 2020 est de 71,3 M€ contre 85,1 M€ réalisés en 2019 (soit une baisse de 16 %). Elle est inférieure de 5,2 M€ à la prévision en LFI (76,5 M€).

Les recettes liées aux annonces publiées au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) présentent une exécution de 89,1 M€, en baisse de 6,5 M€ (-7 %) par rapport à 2019 (95,6 M€) mais néanmoins supérieure à la prévision inscrite au PAP 2020 (86 M€). Après une nette baisse des encaissements sur les mois d'avril à juin (-28 %), un rebond a été constaté à partir du mois de juillet.

Les autres recettes d'annonces, publiées au bulletin des annonces légales (BALO) et au Journal Officiel -Lois et Décret (JOLD), ne subissent pas les effets de la crise puisqu'elles sont en hausse de 0,2 M€ (+3%) par rapport à 2019. L'exécution est également supérieure à la prévision du PLF 2020 de 1,3 M€.

Les recettes hors annonces

Les recettes hors annonces connaissent, quant à elles, un recul de 1 M€ (soit -19%) par rapport à 2019 mais restent conformes à la prévision au PAP 2020. La baisse des recettes d'activité est compensée par des recettes exceptionnelles.

Les recettes des prestations d'édition (ventes de publications et abonnements) sous la marque « La Documentation française » sont de 1,3 M€ pour une prévision au PAP de 1,5 M€. Elles diminuent de 0,8 M€, soit -37%, par rapport à 2019. Le décalage de parution de plusieurs titres, la fermeture des librairies et, plus généralement, les difficultés de distribution expliquent le résultat 2020.

Les recettes des travaux et prestations de service, qui incluent les travaux de l'imprimerie, s'établissent à 1,9 M€ et baissent de 0,6 M€ par rapport à 2019, soit -23%. La fermeture du site de Desaix durant le premier confinement a eu pour conséquence l'arrêt temporaire de l'imprimerie pendant deux mois. La reprise s'est réalisée progressivement dans le respect des règles sanitaires et il n'y pas eu de recours accru à la sous-traitance d'impression pour rattraper les prestations non réalisées. Les recettes liées aux développements de démarches en ligne en collaboration avec d'autres ministères sont stables et se chiffrent à 0,4 M€.

Les recettes diverses sont en hausse en raison principalement du recouvrement des reversements de l'opérateur SFR dans le cadre du dispositif de renseignement par téléphone (« Allo service public 3939 »). Ces encaissements portent sur les années 2018 et 2019 pour plus de 0,5 M€.

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS

Programme / Action / Section	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
P623 – Édition et diffusion	51 440 000	38 012 225		46 735 000	39 792 338	
01 – Diffusion légale	6 000 000	2 060 352		6 000 000	3 912 300	
Section des opérations courantes	6 000 000	2 067 281		6 000 000	3 912 300	
Section des opérations en capital		-6 929				
02 – Information administrative, édition publique et promotion	45 440 000	35 951 873		40 735 000	35 880 038	
Section des opérations courantes	32 173 000	19 806 882		27 530 000	21 588 949	
Section des opérations en capital	13 267 000	16 144 991		13 205 000	14 291 089	
P624 – Pilotage et ressources humaines	110 178 854	90 433 884		109 878 854	95 239 676	
01 – Pilotage, modernisation et activités numériques	8 000 000	4 771 477		7 700 000	4 558 529	
Section des opérations courantes	8 000 000	4 771 477		7 700 000	4 558 529	
Section des opérations en capital						
02 – Promotion et distribution des publications						
Section des opérations courantes						
Section des opérations en capital						
03 – Dépenses de personnel	64 568 854	61 046 263		64 568 854	61 046 263	
Section des opérations courantes	64 568 854	61 046 263		64 568 854	61 046 263	
Section des opérations en capital						
04 – Convention État - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels	37 610 000	24 616 144		37 610 000	29 634 884	
Section des opérations courantes	37 610 000	24 616 144		37 610 000	29 634 884	
Section des opérations en capital						
Total	161 618 854	128 446 109		156 613 854	135 032 014	

RÉCAPITULATION DES EMPLOIS

Programme <i>Prévision LFI Consommation</i>	Emplois rémunérés par l'État		Emplois rémunérés par les opérateurs rattachés au programme		
	ETPT	dont affectés dans un opérateur	Emplois sous plafond	Emplois hors plafond	Total
P623 – Édition et diffusion					
P624 – Pilotage et ressources humaines	605 495				
Total	605 495				

PROGRAMME 623

ÉDITION ET DIFFUSION

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Anne DUCLOS-GRISIER

Directrice de l'information légale et administrative

Responsable du programme n° 623 : Édition et diffusion

Le programme 623 « Édition diffusion » porte l'ensemble des crédits de fonctionnement des activités dites « métiers » de la DILA ainsi que la totalité des crédits nécessaires aux projets informatiques et aux investissements. Ce programme comprend les actions suivantes :

- diffusion légale ;
- information administrative, édition publique et promotion.

En 2020, les dépenses du programme 623 s'élèvent à 38,0 M€ en AE et 39,8 M€ en CP, en légère hausse par rapport à 2019.

Cette évolution matérialise l'effort fait en faveur des investissements (+ 72 % en AE et +59 % en CP) afin de garantir la réalisation des projets portés par le plan stratégique DILA 2021. Elle a été rendue possible par le recul des dépenses de fonctionnement, directement lié aux efforts de maîtrise des coûts engagés depuis plusieurs années. Elle est également due, dans une moindre mesure, aux économies réalisées en raison de l'arrêt ou du ralentissement des activités (imprimerie, traitement des annonces notamment) lors du premier confinement, économies compensées cependant, en partie, par les dépenses destinées à garantir la protection des agents et à la continuité d'activité avec le développement du travail à distance.

La DILA a ainsi pu poursuivre les chantiers prioritaires du plan stratégique « DILA 2021 » et notamment l'amélioration des services numériques proposés sur les principaux sites :

- modernisation du site « legifrance.gouv.fr » qui propose, depuis le 12 septembre 2020, une nouvelle version visant à faciliter l'accès au droit. Le site modernisé intègre ainsi un moteur de recherche permettant, pour la première fois, de décloisonner les informations contenues dans les différentes bases de données juridiques avec une recherche multi fonds simplifiée en « plein texte ». Il offre de nouvelles fonctionnalités tel le « Chrono Légi » qui permet de suivre l'évolution dans le temps d'un texte et met en évidence ses modifications. Un enrichissement des fonds a été fait avec l'intégration de l'ensemble des Journaux officiels publiés depuis 1869 numérisés et océrisés. Le site est désormais utilisable sur smartphones et tablettes, contribuant à l'effort national de réduction de la fracture numérique. Le nouveau site a également été pensé nativement pour l'open data avec une architecture technique fondée sur des API de consultation destinées à faciliter la réutilisation des données juridiques. En 2020, le site a reçu 145 millions de visites.
- poursuite des évolutions du site service-public.fr en proposant une plus grande personnalisation de l'accès à l'information administrative et un élargissement de ses publics. Ce site, qui vient de fêter ses 20 ans, reste l'un des plus consultés de la sphère publique avec plus de 426 millions de visites en 2020 (et 925 millions de pages vues), soit une progression de 36 % par rapport à 2019. De nouveaux services sont pensés et développés en mode agile pour répondre avec une plus grande réactivité aux attentes des usagers. En effet, depuis sa création, le site entretient avec les usagers une relation de proximité, grâce notamment à des enquêtes annuelles mais également l'expérimentation en 2020 d'ateliers en région de recueils de besoins auprès de publics plus éloignés de l'administration. Des sessions de formation à l'usage du site dédiées aux aidants sociaux et familiaux ont également été développées en 2020.

Le site, qui affiche 7 millions de comptes personnels ouverts, propose ainsi plus de 3 200 fiches pédagogiques, des milliers de liens avec les ressources officielles, des démarches en ligne, des textes de références, des lettres types, des formulaires guidés, plus d'une centaine de simulateurs de situation et un annuaire recensant les coordonnées des services administratifs.

Les usagers ont également la possibilité de poser leurs questions par méls (plus de 150 000 messages ont ainsi été traités en 2020) ou par téléphone via le numéro 3939 « Allo Service public » dans le cadre d'un parcours usager totalement intégré.

- renforcement de l'offre éditoriale du site vie-publique.fr, rénové et en ligne depuis octobre 2019, centrée sur les politiques publiques, gratuite et enrichie de contenus numériques multiformats (infographies, vidéos, quizz etc.). Par sa capacité à présenter une information à jour, pédagogique sur les politiques publiques, le fonctionnement des institutions et des rubriques thématiques comme le panorama des lois, le site s'affirme comme une référence pour éclairer le citoyen de tout âge sur la vie publique. Les publications papier sous la marque La Documentation française complètent cette offre de contenus destinés à mieux comprendre les politiques publiques et les grandes questions de débat public, dans une logique de synergie renforcée avec le site vie-publique.

S'agissant de la transparence économique et financière, l'optimisation des processus de diffusion des annonces économiques se poursuit. La publication des annonces est désormais presque entièrement dématérialisée et les sites d'annonces seront gérés en mode Saas à compter de 2021, ce qui limite le travail technique des équipes tout en facilitant la réutilisation des données. La gratuité des annonces au *Journal officiel des associations et fondations d'entreprise* (JOAFE), mesure prise en faveur du monde associatif, a également permis de réduire considérablement le nombre de factures à traiter.

En tant qu'éditeur public, la DILA produit en compte propre (revues Cahiers français, Questions internationales, ouvrages FAC, Doc'en poche) et pour le compte d'autres administrations (Répertoire des carrières territoriales, rapports annuels de la Cour des comptes, du Conseil d'État etc.). Malgré les effets de la crise sanitaire et grâce à une activité soutenue au deuxième semestre, le nombre de titres parus n'a que légèrement baissé en 2020 avec 266 titres contre 275 en 2019.

L'imprimerie s'adapte à l'évolution des besoins des clients, avec un développement des commandes numériques de petits tirages, et cherche à réduire ses coûts de production. L'année 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire, en particulier lors du premier confinement puisque le site de production a été fermé. La reprise s'est réalisée de manière progressive dans le respect des règles sanitaires renforcées.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Optimiser la production et la diffusion des données

INDICATEUR 1.1

Contribution au développement de l'accès à la commande publique

INDICATEUR 1.2

Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

INDICATEUR 1.3

Développer l'édition numérique

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Optimiser la production et la diffusion des données

INDICATEUR

1.1 – Contribution au développement de l'accès à la commande publique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre total de visites sur le site « BOAMP.fr »	visites	3 219 901	3 180 777	3 200 000	2 900 000	3 345 193	3 200 000
Comptes ouverts sur le site BOAMP	Nb	185 515	202 514	220 000	218 000	218 298	220 000
Abonnements aux alertes des marchés publics	Nb	110 717	122 544	114 000	115 000	133 498	114 000

Commentaires techniques

Source des données : la mesure des trois sous-indicateurs est effectuée automatiquement par l'application de gestion du site.

Mode de calcul : Il s'agit de données brutes.

Commentaires : cet indicateur répond à la recommandation de développer et de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique. La DILA y contribue sur son site BOAMP, l'un des principaux sites publics d'annonces légales, en offrant progressivement de nouvelles fonctionnalités aux entreprises candidates. La DILA s'emploie à donner plus de visibilité aux appels d'offres publics.

Cet indicateur composite permet d'avoir une meilleure mesure du trafic sur le site et de ses services.

INDICATEUR

1.2 – Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de rectificatifs publiés au JO imputables à la DILA	Nb	19	9	18	15	9	18

Commentaires techniques

Source des données : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA est recensé en interne par l'équipe de la rédaction du JO.

Mode de calcul : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA fait l'objet d'un décompte manuel journalier au sein de la DILA.

Commentaires : les rectificatifs imputables à la DILA sont à mettre en relation avec le nombre total de textes publiés et au regard de l'urgence avec laquelle il faut les publier (du jour au lendemain, ce qui correspond au délai de rigueur). À noter qu'un rectificatif peut être « mixte », c'est-à-dire correspondre à plusieurs erreurs imputables à la DILA et aux ministères ; dans ce cas, ces erreurs sont également prises en compte. STILA est la plateforme de production du système de l'information légale et administrative. Cet outil vise à améliorer l'accès au droit, notamment par la production sécurisée et la diffusion du JO Lois et décrets sur le site *legifrance.gouv.fr* dans les délais impartis.

INDICATEUR

1.3 – Développer l'édition numérique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de visites sur le site « vie-publique.fr »	Nb	11 794 310	13 640 368	15 000 000	15 000 000	19 507 028	15 000 000

Commentaires techniques

Source des données : le nombre annuel des visites provient d'un outil statistique.

Mode de calcul : le nombre de visites est mesuré mensuellement et extrait d'une application statistique.

Commentaires : Le résultat 2019 intègre le nombre de visites des anciens sites "vie-publique.fr" et « ladocumentationfrancaise.fr » ainsi que les visites du site rénové à partir d'octobre 2019 du fait que le site rénové « vie-publique.fr » est issu de la fusion de ces deux anciens sites. Depuis 2020, les visites du site rénové « vie-publique.fr » sont sur une année pleine.

ANALYSE DES RÉSULTATS

1.1 Contribution au développement de l'accès à la commande publique

Le nombre de visites constatées en 2020 sur le site BOAMP.fr est de 3,34 millions et est supérieur à la prévision actualisée de 2,9 millions et la cible de 3,2 millions. La prévision actualisée avait été légèrement revue à la baisse du fait du ralentissement d'activité de la commande publique observée pendant le premier confinement, période peu propice au lancement de nouveaux marchés et où certaines entreprises fermées n'ont pas été en mesure de répondre aux offres de marchés.

Ce résultat est ainsi supérieur de 5,2 % à celui de l'année 2019 (3,18 millions) malgré une année 2020 incertaine compte tenu du ralentissement de la vie économique induit par la crise sanitaire.

Au cours du premier semestre 2020, un nombre important de rectificatifs a été publié ; la baisse du volume d'annonces publiées sur 2020 est de -15,5 % par rapport à 2019 ; la reprise des publications constatées au second semestre n'a pas compensé la baisse à la suite du premier confinement.

En revanche, la fréquentation du site a été plus dynamique que la publication des annonces.

La DILA met à jour en continu les formulaires proposés sur le site afin de prendre en compte au plus tôt tout changement de réglementation.

Par ailleurs, la DILA a réalisé en 2020 le cadrage du projet global de refonte de ses sites économiques et financiers, dont le site BOAMP.fr. Ce chantier devrait s'achever courant 2021. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- changement d'hébergeur et bascule en mode SaaS (*Software as a Service est une forme d'exploitation des logiciels permise par l'essor du cloud et l'amélioration des débits internet ; c'est un concept qui permet de s'abonner à un logiciel à distance au lieu de les acquérir et de devoir les installer sur les serveurs des entreprises*) pour la consultation des avis et sur le cloud public pour le service d'alertes.
- accès aux données par API automatiquement disponible
- harmonisation de l'ergonomie des sites économiques proposés par la DILA
- prise en compte du design system de l'État et de la charte de l'État
- prise en compte des obligations d'accessibilités issues du RGAA 4 et des recommandations de la CNIL.

La DILA est également impactée par le plan de transformation numérique de la commande publique porté par l'AIFE et le MINEFI. La mise en place d'un outil de saisie unique se substituera au module de saisie du BOAMP Web. Toutes les évolutions des formulaires de publicité nationaux et européens (*e-forms*) seront désormais gérées par le futur outil.

Par ailleurs, depuis fin 2015, le site « BOAMP.fr » offre plusieurs fonctionnalités aux annonceurs de marchés publics et aux entreprises candidates. La DILA facilite sur le site l'identification des entreprises de toutes tailles et propose notamment l'ouverture gratuite d'un compte afin de recevoir automatiquement des alertes paramétrables sur les appels d'offres déposés par les administrations et les collectivités publiques. Ce système permet aux entreprises de pouvoir candidater plus facilement.

Le nombre de comptes ouverts sur le site BOAMP (218 298 nouveaux comptes) progresse de 7,8 % par rapport au résultat 2019. La prévision actualisée de 218 000 comptes est dépassée et la cible de 220 000 comptes est atteinte à 99,2 %.

Le nombre d'abonnements aux alertes des marchés publics (133 498) a également augmenté de 9 % par rapport à 2019. La prévision et la cible sont dépassées. L'augmentation des abonnements est liée à celle du nombre de comptes ouverts sur le site.

1.2 Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel

Le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA en 2020 est de 9 en regard des 35 916 textes publiés au JORF (36 681 en 2019), résultat identique à celui de 2019 (contre 19 en 2018). Ce constat est très positif, d'autant que, dans un contexte de confinement, l'activité a été réalisée pour la toute première fois en travail à distance une grande partie de l'année. De plus, les équipes ont été soumises à des délais et conditions de publication fortement contraints (heures plus tardives de transmission des textes et publications singulières les week-ends et les jours fériés). Ainsi, 11 JO exceptionnels ont été publiés pendant l'année 2020. Pour cette raison, la prévision actualisée et la cible prenaient en compte le risque d'une augmentation du nombre d'erreurs en raison des conditions de travail des agents pendant la période de confinement limitant les interactions entre les équipes et rendant certains contrôles moins aisés.

Pour rappel, depuis 2016, le nombre de rectificatifs a chuté de 79 %. Cette performance résulte de la mise en place d'une politique de maîtrise des risques incluant des formations, la définition de procédures et de contrôles, des évolutions applicatives ainsi que de nombreuses actions engagées pour l'amélioration de la qualité (indicateurs de suivi de traitement) depuis plusieurs années.

1.3 Développer l'édition numérique

Le site rénové vie-publique.fr (issu de la fusion de l'ancien vie-publique.fr et du site de ladocumentationfrancaise.fr) en ligne depuis octobre 2019 a pour objectif d'offrir aux citoyens les clés pour comprendre les grands débats qui animent la société, les politiques publiques et le fonctionnement de nos institutions. Son ambition est de toucher un public plus diversifié allant du lycéen à l'expert. Pour cela, le site met à disposition gratuitement des contenus numériques multiformats (articles, vidéos, infographies, quiz, etc.) avec différents niveaux d'expertise.

Le nombre de visites sur le site vie-publique.fr en 2020 est de 19,5 millions contre 13,6 millions en 2019, soit +43 %. La prévision ainsi que la cible sont largement dépassées, le trafic ayant été porté par une actualité très riche sur les politiques publiques avec notamment les élections municipales en début d'année, puis la crise sanitaire de la Covid-19, la crise économique induite et les élections américaines.

Le suivi de l'actualité législative dans le « Panorama des lois », qui offre un descriptif synthétique des textes législatifs, a notamment remporté un franc succès.

Un travail important a été mené par les équipes sur le référencement du site, ce qui a contribué favorablement à l'augmentation de l'audience ; le site s'est ainsi retrouvé régulièrement dans les trois premiers résultats de recherche sur Google sur les mots clés suivis.

Un nouveau contenu numérique de type podcast nommé « l'actualité de la vie publique » a été créé. Ce format permet une approche « magazine » de l'information en la mettant en « récit » (*storytelling*) et décrypte un événement ou un fait au cœur du débat public français, européen ou international. Ce type de contenus a également contribué à élargir l'audience en touchant un public plus jeune. Ces podcasts sont en effet diffusés sur certaines plateformes de streaming comme Spotify, ou encore sur les réseaux sociaux en complément du site vie-publique lui-même.

L'audience de l'année 2020, première année complète d'exploitation du site rénové, montre que le site a trouvé son public.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON L'ARTICLE 18-II DE LA LOLF

Section / Nature de dépense	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	38 173 000	21 874 163		33 530 000	25 501 249	
Achats et services extérieurs	38 123 000	21 859 663		33 480 000	25 486 749	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions	50 000	14 500		50 000	14 500	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital	13 267 000	16 138 062		13 205 000	14 291 089	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	13 267 000	16 138 062		13 205 000	14 291 089	
Total	51 440 000	38 012 225		46 735 000	39 792 338	

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET SECTION

Action / Section	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
01 – Diffusion légale	6 000 000	2 060 352		6 000 000	3 912 300	
Section des opérations courantes	6 000 000	2 067 281		6 000 000	3 912 300	
Section des opérations en capital		-6 929				
02 – Information administrative, édition publique et promotion	45 440 000	35 951 873		40 735 000	35 880 038	
Section des opérations courantes	32 173 000	19 806 882		27 530 000	21 588 949	
Section des opérations en capital	13 267 000	16 144 991		13 205 000	14 291 089	
Total	51 440 000	38 012 225		46 735 000	39 792 338	

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
22/01/2020		1 013 403						
Total		1 013 403						

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020						700 000		
Total						700 000		

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		1 013 403				700 000		

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 51 753 403	CP ouverts en 2020 * (P1) 46 735 000
AE engagées en 2020 (E2) 38 012 225	CP consommés en 2020 (P2) 39 792 338
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 2 205 399	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 13 962 198
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 11 535 779	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 25 830 140

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 24 307 665				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) -1				
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 24 307 665	–	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 13 962 198	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 10 345 467
AE engagées en 2020 (E2) 38 012 225	–	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 25 830 140	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 12 182 085
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 22 527 552
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 16 526 820
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 6 000 732

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le programme 623 porte l'essentiel des dépenses de fonctionnement courant et la totalité des dépenses d'investissement du budget annexe.

Le montant des restes à payer au 31 décembre 2020 (22,5 M€) est inférieur à celui constaté au 31 décembre 2019 (24,3 M€) en raison de la diminution des engagements sur le titre 3 en 2020 (-13%) et des travaux de nettoyage des EJ non soldés, en particulier les EJ concernant la convention financière passée avec l'AIFE dans le cadre de la mise en place de Chorus qui n'ont pas donné lieu à paiement (1,2 M€).

Les restes à payer au titre des dépenses de fonctionnement concernent :

- les dépenses informatiques pour 7,7 M€ dont :
 - 2 M€ pour l'hébergement (sites internet et applications) ;
 - 2 M€ sur les postes de travail ;
 - 1,8 M€ pour la gestion des applications métiers ;
- les conventions passées avec les concentrateurs d'annonces pour 3,3 M€ ;
- la gestion des fluides pour 1,1 M€.

Les restes à payer liés aux dépenses d'investissement sont en hausse par rapport à 2019 en raison du dynamisme des investissements en 2020 qui a généré une forte consommation en AE (+7 M€ par rapport à 2019). Ils se chiffrent à 7,4 M€ et portent principalement sur des investissements informatiques métiers (évolutions du site service-public.fr, évolutions de Légifrance, démarches en ligne) pour 4,7 M€ ou de modernisation de l'infrastructure informatique pour 1,7 M€.

Les RAP devraient être couverts par des CP 2021 à hauteur de 16,5 M€.

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

01 – Diffusion légale

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	6 000 000	2 067 281		6 000 000	3 912 300	
Achats et services extérieurs	6 000 000	2 052 781		6 000 000	3 897 800	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions		14 500			14 500	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital		-6 929				
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations		-6 929				
Total	6 000 000	2 060 352		6 000 000	3 912 300	

L'action 1 « Diffusion légale » du programme 623 regroupe les crédits de fonctionnement liés à la gestion des annonces légales des sites du Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) et du Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC). Elle inclut également la participation de la DILA au groupement d'intérêt public « plateforme de publicité légale des entreprises » (GIP PPLE).

La consommation des crédits s'établit à 2 060 352 € en AE et 3 912 300 € en CP. En neutralisant les retraits d'AE sur exercices antérieurs, le montant des crédits budgétaires consommés sur cette action s'élève à 3 500 555 € en AE et à 3 912 300 € en CP pour une estimation au projet annuel de performance (PAP) pour 2020 à hauteur de 6 000 000 € en AE et en CP. Cette sous-exécution s'explique principalement par le ralentissement économique provoqué par la crise sanitaire, qui a généré une baisse de l'activité d'annonce.

1) Traitement des annonces légales

Cette activité budgétaire concerne l'ensemble des dépenses de collecte, de recouvrement et de facturation des annonces légales.

Les concentrateurs d'annonces légales, qui ont en charge le traitement des annonces, sont liés à la DILA par un contrat d'utilisation du format XML pour l'envoi d'annonces de marchés publics et sont rétribués proportionnellement au chiffre d'affaires généré.

Programmés au PAP 2020 à hauteur de 3 200 000 € en AE et en CP, les crédits relatifs au traitement des annonces publiées au BOAMP ont été consommés à hauteur de 992 280 € en AE et 1 757 503 € en CP. L'écart entre la prévision indiquée au PAP 2020 et l'exécution 2020 s'explique en CP par la diminution du chiffre d'affaires réalisé sur la publication des annonces qui réduit les versements aux concentrateurs.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de garantie de la transparence de la vie économique et financière, la DILA assure *via* le site bodacc.fr la publicité des actes enregistrés au registre du commerce et des sociétés (RCS), de la création à la radiation de l'entreprise (ventes et cessions, procédures collectives, dépôt des comptes...) ainsi que des annonces civiles de rétablissement personnel. Estimée au PAP 2020 à 2 800 000 € en AE et en CP, la consommation 2020 des crédits budgétaires se chiffre à 2 149 938 € en AE et 1 889 767 € en CP. Les versements, qui sont directement liés au nombre d'annonces publiées, sont en baisse en 2020, l'activité ayant subi les effets de la crise Covid-19.

Enfin, diverses dépenses ont été imputées sur cette activité pour 59 178 € en AE et 91 089 € en CP.

2) Participation de l'État au GIP PPLE

La DILA finance depuis le 5 février 2014, en collaboration avec le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce et l'Association pour la transparence économique, le GIP PPLE qui a mission de mettre en place et de gérer un portail public (www.pple.fr) donnant accès à l'ensemble des informations légales sur les sociétés, les entreprises commerciales et les fonds de commerce.

Au PAP 2020, l'estimation du montant des versements de la DILA au GIP PPLE était de 50 000 €. L'exécution 2020 des crédits alloués se chiffre à hauteur de 14 500 € en AE et en CP, consécutive à la poursuite de la diminution de ses dépenses de fonctionnement.

3) Applications métiers

En 2020, une consommation de 284 549 € en AE et 149 331 € en CP sur l'activité applications métiers, activité programmée sur l'action 2 avec l'ensemble des dépenses informatiques. Ces dépenses portent sur les dépenses relatives au paiement des prestations de tierce maintenance applicative (TMA) et de maintien en conditions opérationnelles (MCO) des applications informatiques de la DILA.

4) Traitement de l'information régaliennne et économique

En 2020, l'exécution sur cette activité budgétaire relative aux dépenses liées aux publications de la DILA s'élève à 110 € en AE et en CP. Ce montant a fait l'objet d'une erreur d'imputation sur cette action, exécuté communément sur l'action 2 du programme 623.

ACTION**02 – Information administrative, édition publique et promotion**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	32 173 000	19 806 882		27 530 000	21 588 949	
Achats et services extérieurs	32 123 000	19 806 882		27 480 000	21 588 949	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions	50 000			50 000		
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital	13 267 000	16 144 991		13 205 000	14 291 089	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	13 267 000	16 144 991		13 205 000	14 291 089	
Total	45 440 000	35 951 873		40 735 000	35 880 038	

L'action 2 « Information administrative, édition publique et promotion » du programme 623 supporte l'ensemble des crédits budgétaires nécessaires aux activités informatiques, de renseignement administratif multicanal, de productions éditoriales, à la gestion des ventes et aux activités liées à l'imprimerie.

La consommation des crédits s'établit à 35 951 873 € en AE et 35 880 038 € en CP. En neutralisant les retraits d'AE sur exercices antérieurs, le montant des crédits consommés en 2020 se chiffre à **39 077 613 € en AE et 35 880 038 € en CP**.

OPÉRATIONS COURANTES

Pour une prévision au PAP 2020 s'élevant à 32 173 000 € en AE et 27 530 000 € en CP, le montant total des dépenses de fonctionnement courant qui a été consommé en 2020 sur l'action 2 du programme 623 s'établit à 22 317 119 € en AE et 21 588 949 € en CP.

Ces dépenses 2020 en AE et en CP se répartissent en deux briques budgétaires :

- **les coûts de production**, dont les dépenses concourent directement aux activités de la DILA, se chiffrent à 8 317 472€ en AE et 8 291 892€ en CP pour une prévision en LFI de 13 778 000 € en AE et 12 685 000€ en CP ;
- **les coûts hors production**, qui portent sur les dépenses dites de « soutien » de la DILA, pour un total de 13 999 646€ en AE et 13 297 057 € en CP pour une estimation au PAP de 18 395 000€ en AE et 14 845 000 € en CP.

1) Les coûts de production

Ils regroupent les activités budgétaires suivantes :

1.1) Applications métiers

Les dépenses correspondantes se sont élevées à 2 948 809 € en AE et 3 702 933 € en CP. Elles portent principalement sur les dépenses suivantes :

- la tierce maintenance applicative (TMA) du système d'information de l'administration numérique (**SIAN**) pour 881 683 € en AE et 769 910 € en CP. La mise en œuvre du nouveau marché de TMA en 2020 avec la phase de transition entre les deux prestataires Capgemini et CGI durant la période de crise sanitaire a engendré un surcoût estimé à 200 000 € ;
- la maintenance de l'application **Solon Réponses** pour 549 064 € en AE et 569 782 € en CP ;
- la maintenance de **Légifrance** et des bases de données juridiques pour 655 026 € en AE et 796 277 € en CP ;
- la maintenance et la gestion de projet des applications de dépôt des **annonces** pour 50 875 € en AE et 99 233 € en CP ;
- la maintenance des **annuaires** MAIA et Service Public pour 68 755 € en AE et 159 931 € en CP.

1.2) Impressions

Les dépenses de fonctionnement de l'imprimerie s'élèvent à 2 215 225 € en AE et à 2 104 063 € en CP et concernent les trois activités budgétaires suivantes :

- les achats de matières premières et fournitures, budgétés au PAP 2020 à hauteur de 2 300 000 € en AE et 2 115 000 € en CP, ont généré une consommation de 1 334 488 € en AE et de 1 298 680 € en CP pour le fonctionnement de l'atelier d'impression, à savoir l'achat de papier, de plaques d'impression « offset », de produits associés (encres, vernis, solvants...), et de pièces détachées.

L'écart constaté entre la prévision initiale inscrite au PAP et l'exécution constatée à fin 2020 est dû à la fermeture du site situé rue Desaix et, par conséquent, à l'arrêt temporaire de l'activité de l'imprimerie pendant deux mois en raison de la crise sanitaire de la Covid-19.

- la maintenance du matériel technique, de production et location, dont le montant a été estimé au PAP à 1 150 000 € en AE et 900 000 € en CP, a généré pour l'année 2020 une consommation de 767 477 € en AE et 667 678 € en CP ;
- la sous-traitance d'impression-finition, dont les crédits budgétaires ont été programmés au PAP 2020 à hauteur de 250 000 € en AE et 200 000 € en CP, a consommé un montant de 113 260 € en AE et 137 705 € en CP.

La reprise d'activité a été progressive à compter du 12 mai 2020 et il n'y a pas eu de recours accru à la sous-traitance d'impression.

1.3) Renseignement administratif multicanal

La consommation 2020 de l'enveloppe budgétaire destinée au financement des crédits liés à l'information des usagers s'établit, quant à elle, à 899 512 € en AE et 839 204 € en CP.

L'exécution 2020 de ces crédits est portée par les deux activités budgétaires suivantes :

- les dépenses informatiques relatives au service de renseignement téléphonique du centre d'appels interministériel de Metz (CAIM) via le numéro 3939 « Allô Service public », se chiffrent à 399 680 € en AE et 369 740 € en CP pour une prévision au PAP de 1 000 000 € en AE et 750 000 € en CP ;
- la gestion des courriels et de l'annuaire de l'administration, dont la prévision en LFI est de 700 000 € en AE et en CP, assure le financement du service de renseignement des usagers du service public par messagerie sur le site internet *service-public.fr* et le traitement des courriels y afférents. La consommation 2020 s'élève à 499 832 € en AE et 469 464 € en CP.

1.4) Activités d'édition, de diffusion et de promotion

A fin décembre 2020, les dépenses atteignent 1 340 656 € en AE et 1 119 426 € en CP pour une prévision de 1 240 000 € en AE et 1 120 000 € en CP au PAP 2020.

Ces crédits financent l'ensemble des dépenses relatives aux publications éditées sous la marque *La Documentation française* et les contenus numériques diffusés sur le site internet rénové *vie-publique.fr*.

Les dépenses comportent les activités commerciales (routage de courriels, création de bannières internet, actions de promotion...) pour les produits papier et numériques. Elles intègrent également la sous-traitance de la gestion des abonnements et les prestations externalisées de ventes d'ouvrages dans le réseau des libraires dont le périmètre a été révisé à la suite de l'arrêt du recours aux attachés commerciaux. La prestation est désormais assurée *via* le marché de distribution et diffusion des ouvrages. L'exécution est supérieure en AE à la prévision en LFI en raison d'un engagement pluriannuel des prestations de routage dans le cadre de l'activité de distribution.

1.5) transports sur ventes

Les dépenses rattachées aux frais postaux sur vente ont été exécutées en 2020 pour un montant s'élevant à 98 323 € en AE et 84 118 € en CP. Il s'agit des dépenses externalisées de transport d'ouvrages réalisées par le département de l'imprimerie estimées à 200 000 € en AE et en CP au PLF 2020.

1.6) Études générales et audits et autres activités transverses

L'enveloppe budgétaire dédiée au financement des études générales et audits et évaluée au PAP à 650 000 € en AE et en CP a été consommée à hauteur de 667 544 € en AE et 402 605 € en CP. Ces études portent sur des études, audits conseils, et expertises liées aux activités métiers de la DILA, principalement, les études informatiques (audit SI, AMO...).

Les dépenses dédiées aux activités transverses diverses ont, en outre, été exécutées en 2020 pour 147 403 € en AE et 39 543 € en CP.

2) Les coûts hors production

Les **coûts hors production** portent sur les activités ou le regroupement d'activités budgétaires qui se décomposent de la manière suivante :

2.1) Les dépenses liées aux services bureautiques représentent **2 913 955 € en AE et 2 190 908 € en CP**. Elles sont constituées :

- des dépenses liées aux postes de travail pour 2 849 904 € en AE et 2 094 066 € en CP qui concernent essentiellement :
 - les acquisitions de licences **Microsoft Office** dont l'engagement 2020 porte sur 3 ans pour 838 385 € en AE et 279 557 € en CP ;
 - les **achats de postes** de travail et autres matériels informatiques pour 697 394 € en AE et 781 739 € en CP, poste de dépenses fortement impacté par la crise sanitaire et la mise en place du travail à distance (impact identifié à hauteur de 472 034 € en AE et 384 446 € en CP) ;
 - le **support utilisateurs** pour 648 925 € en AE et 661 973 € en CP, dépense en diminution par rapport à 2019 (année de changement de prestataire avec une phase d'initialisation) ;
 - les dépenses liées à la **migration** des postes de travail sur **Windows10** pour 573 014 € en AE et 253 103 € en CP, projet ralenti par la crise sanitaire et ayant engendré un surcoût de 220 000 € en AE et en CP par rapport à la prévision initiale ;
 - les solutions de **partages de fichiers** pour 12 984 € en AE et en CP ;

- des dépenses de solutions d'impression pour 14 322 € en AE et 52 314 € en CP ;
- des dépenses de télécommunication individuelle pour 49 729 € en AE et 44 529 € en CP.

2.2) Les dépenses d'infrastructures informatiques représentent **7 343 237 € en AE et 7 148 246 € en CP**. Elles comprennent essentiellement :

- de l'hébergement applicatif pour 6 389 136 € en AE et 5 959 377 € en CP dont notamment :
 - **l'hébergement et l'exploitation externalisés** des sites de diffusion et d'information administrative de la DILA ainsi que du socle technique pour 3 434 612 € en AE et 2 792 055 € en CP. La crise sanitaire a généré un surcoût estimé à 100 000 € pour l'hébergement de Légifrance ;
 - la maintenance du matériel et le support des **datacenters de la DILA** pour 1 059 107 € en AE et 810 841 € en CP. On estime à 50 000 € l'impact de la crise sanitaire sur ce poste de dépenses ;
 - les prestations de maintenance en condition opérationnelle **infra Cloud, réseau et ToIP** pour 1 016 456 € en AE et 1 168 390 € en CP ;
 - la supervision et le support **Oracle** pour 705 335 € en AE et 708 535 € en CP.
- de l'hébergement nu pour 341 233 € en CP du site de production (**Nogent**) et du site de secours (**Rosny**) des infrastructures appartenant à la DILA ;
- du transport de données pour 470 842 € en AE et 423 215 € en CP correspondant aux dépenses pour les **réseaux interministériels** et leurs évolutions ;
- des services de sécurité pour 483 259 € en AE et 424 421 € en CP.

2.3) Les dépenses pour les services applicatifs représentent un peu plus du tiers du total des dépenses informatiques de la DILA se chiffrent à **2 270 399 € en AE et 2 153 501 € en CP**.

Elles portent sur les coûts de maintenance et de support par grands domaines :

- le domaine de l'information administrative pour 1 591 739 € en AE et 1 845 351 € en CP avec notamment :
 - la gestion applicative du **SIAN** pour 1 249 212 € en AE et 1 218 723 € en CP dont 109 k€ en AE et en CP concernent la prolongation du marché Actimage dans le cadre de la crise sanitaire ;
 - l'outil de gestion des mails **AKIO** pour 87 360 € en AE et 71 340 € en CP.
- des applications de soutien à hauteur de 678 660 € en AE et 308 150 € en CP avec notamment :
 - le domaine des ressources humaines pour 547 331 € en AE et 228 920 € en CP dont 408 960 € d'engagement fin 2020 relatif à l'infogérance du système de gestion RH pléiades et de la DSN pour 2 ans ;
 - le domaine des finances pour 106 573 € en AE et 8 330 € en CP dont 100 000 € d'engagement fin 2020 relatif à la maintenance du PGI Oracle gérant les recettes pour une année.

2.4) Les dépenses pour les services mutualisés pour **220 004 € en AE et 163 201 € en CP** portant notamment sur des dépenses d'assistance à l'intégration (178 357 € en AE et 141 490 € en CP) et d'assistance RGAA (24 225 € en AE et 15 031 € en CP).

2.5) Le pilotage et la gestion de l'immobilier de la DILA pour un montant total de **1 252 051 € en AE et 1 641 201 € en CP**.

Les dépenses portent sur la mise en œuvre des activités relatives au pilotage et gestion de l'immobilier et concernent les activités budgétaires suivantes :

- l'entretien courant relatif aux travaux légers de maintenance préventive et corrective et de travaux d'aménagement, d'un montant de 950 000 € en AE et 800 000 € en CP au PAP 2020, a été exécuté à hauteur de 653 547 € en AE et 843 821 € en CP ;
- l'entretien lourd qui recouvre, entre autres, des travaux lourds de gros entretien et de renouvellement des équipements ainsi que des impératifs de mise en État des locaux et de mise en conformité a donné lieu à 26 164 € en AE et 32 890 € en CP de dépenses ;

- les **énergies et fluides**, plus précisément les dépenses d'eau, d'air comprimé, d'électricité, de chauffage urbain et de gaz, ont généré une consommation de crédits de 572 430 € en AE et 764 490 € en CP, pour un montant estimé au PAP de 800 000 € en AE et 1 200 000 € en CP.

OPÉRATIONS EN CAPITAL

La réalisation des projets d'investissements (titre 5) vise à assurer la réussite des grands chantiers prioritaires définis par la DILA au sein du plan stratégique DILA 2021 et en particulier :

- sécuriser les processus de production et de diffusion du Journal officiel ;
- améliorer l'efficacité des processus (automatisation) dans un but de réduction des moyens humains ;
- répondre aux exigences réglementaires.

En 2020, les dépenses d'investissement se chiffrent à 16 760 496 € en AE et 14 291 089 € en CP pour une ressource en LFI de 13 267 000 € en AE et 13 205 000 € en CP. Compte tenu des marges de manœuvre sur les crédits de fonctionnement dégagées grâce aux importantes économies réalisées par la DILA ces dernières années, une fongibilité des crédits de T3 vers les crédits de T5 a été réalisée afin de couvrir les besoins liés à la mise en œuvre de projets informatiques d'envergure. Ce transfert traduit la volonté de la direction de poursuivre la modernisation de la DILA en renforçant les investissements avec des évolutions majeures sur les sites internet et le renforcement de son infrastructure informatique.

1) Les dépenses informatiques

Le total des dépenses informatiques de T5 atteint 15 293 699 € en AE et 12 879 629 € en CP, pour une programmation de 9 340 000 € en AE et 10 660 000 € au PLF 2020. Elles sont en progression de 92 % en AE et de 75 % en CP par rapport à 2019.

Les principaux projets sont les suivants :

1.1) Production régalienn

La DILA poursuit la rénovation et la modernisation des applications relatives à ses missions d'accès au droit et de diffusion légale. L'exécution est de 4 513 382 € en AE et 2 657 953 € en CP pour une prévision en LFI de 2 700 000 € en AE et 4 500 000 € en CP. Les principaux projets concernent :

- les évolutions du site **Légifrance** basées sur les retours des usagers pour 1 583 539 € en AE et 1 357 319 € en CP, l'année 2020 ayant été marquée par la mise en production du site Légifrance modernisé le 12 septembre ;
- les évolutions des applications **STILA** (Solution de traitement de l'information légale et administrative) et **SOLON** (Système d'organisation en ligne des opérations normatives) poursuivies pour 2 056 959 € en AE et 703 164 € en CP. Un projet de refonte de l'application SOLON est en cours ;
- l'application **SIGNALE** (système interministériel de gestion numérique des amendements législatifs) pour 497 707 € en AE et 356 346 € en CP. La DILA a réalisé des travaux pour sécuriser et industrialiser cette application en 2020. Des évolutions régulières seront réalisées dans un second temps.

1.2) Administration numérique

Dans le domaine de l'information administrative, la DILA a augmenté ses capacités afin d'améliorer le service rendu aux usagers et de faciliter leurs relations avec l'administration. Les investissements représentent 7 146 671 € en AE et 7 144 544 € en CP, un niveau bien supérieur à la prévision du PAP 2020 (4 700 000 € en AE et 3 400 000 € en CP) en raison notamment du renforcement des démarches en ligne. Les principaux projets portent sur :

- le développement des démarches en ligne pour 5 069 297 € en AE et 5 178 439 € en CP dont 2 179 439 € en AE et 510 518 € en CP relatifs à la démarche d'inscription sur les listes électorales ;
- les évolutions continues du site service-public.fr pour 1 150 622 € en AE et 1 313 026 € en CP ;
- les évolutions de l'annuaire institutionnel pour 648 447 € en AE et 245 570 € en CP ;
- les évolutions du site vie-publique.fr pour 236 215 € en AE et 344 406 € en CP.

1.3) Évolution des outils de gestion

Les évolutions des outils de gestion (facturation, recettes, stocks...) se sont poursuivies pour 500 199 € en AE et 457 387 € en CP. Elles ont porté en particulier sur la refonte de la gestion des stocks de matières premières (hors papier).

1.4) Infrastructure

La DILA a également renforcé son infrastructure informatique pour un total de 3 133 449 € en AE et 2 619 745 € en CP contre une prévision au PAP portée à 1 440 000 € en AE et 2 260 000 € en CP. Ont notamment été financés :

- la modernisation des datacenters de Nogent-sur-Marne et Rosny-sous-Bois (cœur de réseau et pare-feu) pour 1 408 867 € en AE et 1 237 560 € en CP. Les travaux visent à contribuer à la sécurisation de la chaîne régaliennne. Le renouvellement des équipements a été finalisé pour 227 523 € en CP ;
- l'amélioration de l'infrastructure de stockage pour 927 125 € en AE. La refonte des applicatifs SOLON / STILA a mis en avant la nécessité d'augmenter le stockage en termes capacitaire et de disponibilité. Cela sécurise la continuité de l'activité sur ces applications critiques ;
- l'accroissement de la puissance de calcul pour 478 376 € en AE et en CP. Ce projet vise à remplacer les serveurs de la chaîne régaliennne en voie d'obsolescence ;
- la sécurisation de la production du JO pour 171 188 € en AE et 227 523 € en CP.

2) Les travaux immobiliers

Les grands projets structurants se sont chiffrés en 2020 à 1 168 704 € en AE et 1 291 687 € en CP pour une prévision au PAP 2020 à 2 077 000 € en AE et 1 565 000 € en CP.

Les principaux investissements concernent la rénovation des locaux du site de Desaix et leur mise aux normes réglementaires. Elles portent notamment sur les opérations suivantes :

- le projet immobilier 2018-2019 pur un coût de 28 262 € en AE et 201 155 € en CP ;
- la restructuration et la rénovation des locaux du site de Desaix pour 850 385 € en AE et 802 184 € en CP ;
- la rénovation des sous répartiteurs qui a généré un engagement de 143 475 € en AE.

Malgré la crise sanitaire et la fermeture temporaire du site de Desaix pendant le premier confinement, la DILA a pu assurer une partie des travaux prévus et notamment la rénovation des locaux.

3) Les investissements de l'imprimerie

Au PAP 2020, les crédits de titre 5 alloués au département de l'imprimerie étaient programmés à hauteur de 740 000 € en AE et 1 400 000 € en CP. Ils ont été exécutés pour 298 091 € en AE et 119 773 € en CP.

Les investissements réalisés portent notamment sur le renouvellement du dispositif de coupe de la presse numérique de marque CANON qui a généré une consommation de 248 319 € en AE et 27 540 € en CP, une avance ayant été versée au prestataire. Les chargeurs automatiques sur encarteuse, engagés en 2019, ont été payés pour un montant de 92 233 € en CP.

La crise sanitaire de la Covid-19 a toutefois retardé la mise en œuvre des projets d'investissement de l'imprimerie en raison de la fermeture du site de Desaix lors du premier confinement avec notamment le décalage de projets initialement prévus au PAP 2020 dont notamment l'acquisition d'une nouvelle encarteuse.

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des investissements réalisés par la DILA en 2020 :

PROJETS 2020	AE	CP
Refonte légifrance		37 428
Evolutions LEGIFRANCE post projet	1 583 539	1 319 892
Projet amendements parlementaires (ZAM)	497 707	356 346
Refonte formulaires BOAMP web	0	71 352
STILA V2	46 814	137 758
SOLON V2.1	2 010 146	565 406
Evolution appli dépôt des annonces	332 246	126 841
Licences compare doc	42 931	42 931
Production régaliennne	4 513 382	2 657 953
SP itération 2020	1 150 622	1 313 026
Démarches en ligne 2020	5 069 297	5 178 439
Evolutions VP	236 215	344 406
Refonte annuaire SP	648 447	245 570
Divers projets	42 090	63 103
Administration Numérique	7 146 671	7 144 544
Infrastructure refonte SOLON/STILA	927 125	0
Renouvellement switchs Desaix	121 204	121 204
Renouvellement datacenter Rosny	26 689	189 731
Cœur de réseau et pare-feu (datacenter Rosny)	1 408 867	1 237 560
Puissance de calcul Nogent-Rosny	478 376	478 376
Montée de version dynatrace		232 843
Messagerie collaborative		47 785
Sécurisation du JO	171 188	227 523
MCO des répartiteurs		84 723
Infrastructure & sécurité	3 133 449	2 619 745
Evolutions Outils de gestion (BO,...)	500 199	457 387
Gestion	500 199	457 387
Programme acoustique atelier expédition finition	49 772	0
Renouvellement du dispositif de coupe de la presse numérique	248 319	27 540
Chargeurs automatiques sur encarteuse		92 233
Imprimerie	298 091	119 773
Projet immobilier Desaix 2018-2019	28 262	201 155
Remise en conformité désenfumage des ateliers		28 113
Étanchéité terrasses		18 001
Rénovation des locaux	850 385	802 184
Mise aux normes sécurité incendie	41 662	12 094
Rénovation des sous-répartiteurs	143 475	
Travaux divers	104 920	230 140
Projet Immobilier	1 168 704	1 291 687
Total	16 760 496	14 291 089

PROGRAMME 624

PILOTAGE ET RESSOURCES HUMAINES

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Anne DUCLOS-GRISIER

Directrice de l'information légale et administrative

Responsable du programme n° 624 : Pilotage et ressources humaines

Le programme 624 « Pilotage et ressources humaines » regroupe la totalité des dépenses de personnel de la DILA ainsi que celles de la Société anonyme de composition et d'impression du Journal officiel (SACIJO). Il comprend aussi le financement des caisses de retraite complémentaires et des plans de départ volontaire des agents de statut privé de la DILA et des personnels de la SACIJO. Ce programme porte enfin l'ensemble des dépenses liées au pilotage, à la communication, aux moyens logistiques et humains transverses de la DILA.

La modernisation des activités de la DILA et notamment son évolution continue vers les travaux numériques ont permis de poursuivre en 2020, au-delà des objectifs fixés initialement, une politique ambitieuse d'économies.

Les dépenses du programme s'établissent en 2020 à 96,2 M€ en AE et 95,2 M€ en CP pour une prévision en LFI de 110,2 M€ en AE et 109,9 M€ en CP. Elles sont en baisse de 4,4 M€ en AE et 5,4 M€ en CP principalement sur les dépenses de la SACIJO et de la DILA (-5 M€ au total en AE et CP).

Les dépenses de personnel se chiffrent à 61 M€ pour une ressource en LFI de 65,6 M€. Elles diminuent de 1,9 M€ par rapport à 2019 du fait de la forte réduction des effectifs. Le schéma d'emplois réalisé atteint – 17 ETP pour une prévision de – 4 ETP en LFI. Le dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité (plan CAVA), prolongé fin 2019 pour 5 ans, a généré un départ de 13 agents relevant du statut droit privé.

Dans la même logique d'adaptation des effectifs, les versements à la SACIJO s'établissent à 29,6 M€ en 2020 pour une prévision en LFI de 37,6 M€. Ils sont constitués, pour l'essentiel, de la rémunération des salariés de la société (142 salariés permanents à fin décembre) et du financement des caisses de retraite complémentaires. Les dépenses diminuent sous l'effet des plans de départs successifs (dont le plan 3M, « mutualisation, mutation et modernisation de la SACIJO », qui couvre les années 2016-2020) sur la masse salariale.

La DILA poursuit ses actions en faveur de l'apprentissage conformément aux engagements de l'État employeur exemplaire. En 2020, 15 apprentis, dont 60% de femmes, ont été accueillis dans des métiers diversifiés tels que le numérique, la communication, le management, l'impression et la gestion.

La DILA a poursuivi en 2020 ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment grâce à la rationalisation des moyens et des espaces, prévue au plan stratégique DILA 2021. Sur le programme 624, les dépenses de fonctionnement courant atteignent ainsi 4,6 M€ et sont en baisse de 0,3 M€ par rapport à 2019. Cette évolution est également liée, dans une moindre mesure, aux effets de la crise sanitaire. Les dépenses supplémentaires réalisées pour assurer notamment la protection des agents (achats de gels, masques, équipements...) ont été compensées par les économies très légèrement supérieures dues à la moindre fréquentation des sites de Ségur et Desaix.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Optimiser les fonctions soutien
INDICATEUR 1.1	Ratio d'efficacité bureautique
INDICATEUR 1.2	Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines
INDICATEUR 1.3	Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987
OBJECTIF 2	Rationaliser l'occupation du parc immobilier
INDICATEUR 2.1	Efficacité de la gestion immobilière

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Optimiser les fonctions soutien

INDICATEUR

1.1 – Ratio d'efficience bureautique

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Ratio d'efficience bureautique	€/poste	1 980	1 738	1 848	1 994	1 974	1 848

Commentaires techniques

Source des données : Sous-direction des systèmes d'information.

Mode de calcul : Au numérateur : coût des achats de PC fixes et portables, imprimantes, serveurs et licences bureautiques, maintenance, télécommunications, support de proximité, formations bureautiques (conformément au périmètre de l'indicateur interministériel).

Au dénominateur : nombre total de postes de travail (fixes et portables) gérés pour l'ensemble de la mission par le département des infrastructures et des services.

Commentaires : Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'assistance bureautique est sous-traitée auprès d'un prestataire extérieur. La DILA a gardé la charge de l'achat de ses postes informatiques.

INDICATEUR

1.2 – Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines	%	2,78	3,13	3,09	3,3	3,29	3,09

Commentaires techniques

Source des données : département des ressources humaines et données RH issues de l'application de gestion Pléiades.

Mode de calcul : au numérateur, les effectifs gérants et au dénominateur les effectifs gérés.

Commentaires : Le ratio interministériel d'efficience de la gestion des ressources humaines rapporte les effectifs gérants (en ETPT), consacrant la majeure partie de leur temps à la gestion des RH (pilotage, recrutements, administration, formation, paye, conditions de travail...), aux effectifs gérés, soit la moyenne du nombre de fiches de paie établies, y compris les personnels temporaires.

INDICATEUR

1.3 – Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987	%	3,54	4,19	4,57	5	5,23	4,57

Commentaires techniques

Source des données : département des ressources humaines.

Mode de calcul : le ratio d'emploi de travailleurs handicapés est calculé en pourcentage des effectifs réels (hors les mises à disposition).

Commentaires : le ratio tient compte des seuls travailleurs handicapés déclarés et d'unités déductibles acquises à la suite des travaux confiés à des établissements d'aide par le travail (ESAT). À titre d'information, la DILA verse une contribution annuelle au fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (FIPHP).

Le résultat 2020 de cet indicateur sera définitif lors de l'établissement du bilan social en avril 2021.

ANALYSE DES RÉSULTATS

1.1 Ratio d'efficience bureautique

Le ratio d'efficience bureautique constaté en 2020 est de 1 974 €, en augmentation par rapport au résultat de l'année 2019 (1 738 €) et légèrement inférieur à la prévision actualisée (1 994 €). La cible 2020 de 1 848 € n'est pas atteinte. Cette année singulière a ainsi engendré une augmentation des dépenses non prévues lors de la constitution du budget 2020 pour s'adapter au contexte de la pandémie du Covid-19. En effet, en complément des postes fixes déjà en service, les agents ont été équipés d'ordinateurs portables, et pour certains d'écrans supplémentaires, de caméras, de casques et de kits mains libres nécessaires au déploiement à grande échelle et dans des délais contraints du travail à distance. A cela s'est ajoutée l'installation de solutions collaboratives et de visioconférence pour maintenir le lien entre les équipes.

En revanche, les coûts de support, assistance et maintenance sont inférieurs aux prévisions notamment par la présence moindre sur site des prestataires extérieurs pendant les périodes de confinement qui a donné lieu à une moindre facturation des services. La baisse des coûts de rémunération des agents de la DILA est due à l'affectation de certains personnels à d'autres tâches et ne sont plus imputables directement aux coûts bureautiques.

Par ailleurs, en parallèle de ce contexte, la DILA a poursuivi le projet de migration des postes informatiques vers Windows 10, lancé en 2019. Ce projet a nécessité de renouveler une partie du parc informatique non compatible avec cette nouvelle version de Windows.

Dans le cadre de la rationalisation du parc informatique, une politique d'équipement informatique a été rédigée. Cette politique, annexée au schéma directeur des systèmes d'information de la DILA, détermine la configuration et les caractéristiques des postes informatiques des utilisateurs pour chacun des profils types définis, et prévoit d'affecter ensuite à chaque agent le matériel adapté à ses besoins pour exercer son activité en mode présentiel ou en mobilité en intégrant la nécessaire continuité d'activité de la DILA en cas de situations particulières (pandémie ; grèves de transport ; etc.) et en visant l'efficience en matière budgétaire.

Le nombre de postes informatiques est de 925 en 2020, soit 46 de moins qu'en 2019, tout en restant supérieur à l'effectif. La mise en œuvre des contraintes de sécurité de l'ANSSI impose en effet, dans certains cas, de mettre à disposition d'un même agent plusieurs postes informatiques. La DILA fournit également des postes à des utilisateurs autres que des agents DILA. C'est le cas pour les agents mutualisés et l'atelier graphique de la SACIJO, les agents mis à disposition du centre d'appels interministériel basé à Metz, les prestataires extérieurs dans les équipes de développement, maintenance, support et d'exploitation.

Les activités liées à la production continue du *Journal officiel* nécessitent de plus le maintien en conditions opérationnelles d'équipements supplémentaires installés sur les sites de secours ; des astreintes techniques et fonctionnelles à distance peuvent impliquer l'utilisation de matériel supplémentaire pour garantir la continuité des services. Enfin, plus d'une dizaine de postes est également positionnée en salle de formation pour assurer les formations informatiques internes des agents.

1.2 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines

Le résultat 2020 du ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (RH), soit 3,29 %, est conforme à la prévision actualisée (3,3 %) mais est supérieur à la prévision initiale et à la cible (3,09 %) en raison de la diminution plus importante des effectifs gérés au regard de la stabilisation des effectifs gérants.

La baisse globale des effectifs est principalement liée au dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité (CAVA) sur 2016-2019, prolongé sur 2020 à 2024 pour les agents de droit privé et dans une moindre mesure aux départs en retraite tous statuts confondus.

La charge de travail restant importante, le maintien d'un seuil minimal d'agents gérants est nécessaire pour gérer l'effectif géré qui comprend à la fois les agents en activité et ceux qui sont partis notamment à travers les plans CAVA, et qui reçoivent un revenu de remplacement jusqu'à leur retraite effective. Par ailleurs, l'existence de statuts différents (agents de droit privé, fonctionnaires, contractuels de droit public) complexifie la gestion RH (règles, instances sociales différentes). Enfin, les évolutions importantes des activités de la DILA depuis plusieurs années conjuguées à la baisse des effectifs impliquent des efforts particuliers en termes de formation et d'accompagnement au changement.

1.3 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987

Le résultat provisoire de la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de personnes handicapées est de 5,23 %, en amélioration par rapport à 2019 (4,19 %) et supérieur à la prévision initiale (4,57 %) et à la prévision actualisée (5 %). La cible 2020 de 4,57 % est dépassée. Avec trois nouveaux recrutements cette année, la DILA emploie 27 agents en situation de handicap à fin décembre 2020.

La DILA continue d'affirmer son engagement dans l'égalité professionnelle et poursuit son plan volontariste en faveur du recrutement, de l'intégration et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. La DILA participe ainsi à des campagnes de sensibilisation et à des événements en faveur de l'accueil des personnes en situation de handicap ; elle vise à développer l'emploi de personnel handicapé en partenariat avec la DSAF et Pôle emploi. Une charte handicap est en cours de finalisation en concertation avec les représentants du personnel. Ces actions ont été menées dans le cadre de la démarche de labellisation égalité-diversité, label obtenu début janvier 2021 pour l'ensemble des services du Premier ministre.

Outre sa participation au « duoday » et des actions de sensibilisation des personnels au handicap, la DILA a également mis en œuvre des actions concrètes telles que :

- le développement des partenariats avec des associations (Arpejeh, Cap Emploi, etc.) ;
- l'évolution de ses pratiques en matière de recrutement, d'accompagnement des parcours professionnels et de formation ;
- des actions de conseil en faveur de l'intégration de collaborateurs en situation de handicap pour les managers dans le cadre de la formation professionnelle.

OBJECTIF**2 – Rationaliser l'occupation du parc immobilier****INDICATEUR****2.1 – Efficience de la gestion immobilière**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Ratio SUN / poste de travail	m ² /poste de travail	12,7	13,57	14,2	14,5	13,6	14,2
Ratio Entretien courant / SUB	€	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé		Non déterminé	Non déterminé
Ratio Entretien lourd / SUB	€	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé		Non déterminé	Non déterminé

Commentaires techniques

Source des données : département des moyens généraux pour les surfaces ; département des ressources humaines pour les effectifs.

Mode de calcul : afin de faciliter la comparaison interministérielle, les surfaces industrielles ne sont pas prises en compte pour le calcul du ratio SUN par poste de travail, qui est ici publié pour les seules surfaces de bureaux, avec les effectifs physiques correspondants.

Commentaires : Depuis début 2018, la DILA a réussi sa rationalisation immobilière de ses sites parisiens en regroupant ses agents sur seulement deux sites : «Desaix», «Séгур» et en maintenant le site de « Metz ».

En accord lors de la conférence de performance d'avril 2020, les sous-indicateurs relatifs à l'entretien courant et lourd sur la SUB sont supprimés. En effet, les États de restitution de ces dépenses ne sont pas suffisamment précis pour apprécier pertinemment ces sous-indicateurs.

ANALYSE DES RÉSULTATS**2.1 Efficience de la gestion immobilière**

Le ratio provisoire SUN par poste de travail est de 13,6 m² par agent, stable par rapport à 2019 et inférieur à la prévision et la cible (14,2 m²). Côté superficie, 40 m² de surface de bureaux du site « Séгур » ont été restitués aux services du Premier ministre et 120 m² de logement de fonction ont été transformés en surface de bureaux sur le site « Desaix », soit une augmentation nette d'espace de 80 m² sur l'année 2020. Côté effectif, la baisse de l'effectif permanent a été moins importante que celle envisagée dans la prévision et la cible. En effet, certains agents de droit privé bénéficiant du dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité (CAVA) ont préféré reporter leur départ. A contrario, dans le cadre de la poursuite de la démarche de soutien à l'apprentissage, le nombre d'apprentis ainsi que le nombre de prestataires extérieurs travaillant sur site à la DILA sur les projets majeurs de la DILA, sont plus importants que prévu.

Dans le but de poursuivre la rationalisation immobilière, de réaliser des économies substantielles de loyer et de faciliter les échanges entre les agents, la DILA avait prévu en 2020 de regrouper un maximum d'agents en poste sur le site de « Séгур » vers le site « Desaix », site historique de la DILA. En effet, la DILA envisageait de restituer 150 m² aux services du Premier ministre. Cette opération, qui demande des travaux d'aménagement des surfaces de bureaux sur le site « Desaix », n'a été réalisée que partiellement à hauteur de 40 m², et décalée en 2021 en raison de la crise sanitaire.

Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON L'ARTICLE 18-II DE LA LOLF

Section / Nature de dépense	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	110 178 854	90 433 884		109 878 854	95 239 676	
Achats et services extérieurs	45 609 800	29 387 614		45 309 800	34 193 406	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2	64 568 854	61 046 263		64 568 854	61 046 263	
Subventions, transferts et interventions		7			7	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières	200			200		
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
Total	110 178 854	90 433 884		109 878 854	95 239 676	

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET SECTION

Action / Section	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
01 – Pilotage, modernisation et activités numériques	8 000 000	4 771 477		7 700 000	4 558 529	
Section des opérations courantes	8 000 000	4 771 477		7 700 000	4 558 529	
Section des opérations en capital						
02 – Promotion et distribution des publications						
Section des opérations courantes						
Section des opérations en capital						
03 – Dépenses de personnel	64 568 854	61 046 263		64 568 854	61 046 263	
Section des opérations courantes	64 568 854	61 046 263		64 568 854	61 046 263	
Section des opérations en capital						
04 – Convention État - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels	37 610 000	24 616 144		37 610 000	29 634 884	
Section des opérations courantes	37 610 000	24 616 144		37 610 000	29 634 884	
Section des opérations en capital						
Total	110 178 854	90 433 884		109 878 854	95 239 676	

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020					1 284 766	5 210 000	1 284 766	5 210 000
Total					1 284 766	5 210 000	1 284 766	5 210 000

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général					1 284 766	5 210 000	1 284 766	5 210 000

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2019 (1)	Réalisation 2019 (2)	LFI + LFR 2020 (3)	Transferts de gestion 2020 (4)	Réalisation 2020 (5)	Écart à LFI + LFR 2020 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1205 – Catégorie A+	0,00	7,50	8,00	0,00	8,00	0,00
1206 – Catégorie A	0,00	85,17	87,00	0,00	81,15	-5,85
1207 – Catégorie B	0,00	19,70	19,00	0,00	19,05	+0,05
1208 – Catégorie C	0,00	47,28	63,00	0,00	44,80	-18,20
1209 – Contractuels	0,00	367,53	428,00	0,00	342,39	-85,61
Total	0,00	527,18	605,00	0,00	495,39	-109,61

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2020 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2019 sur 2020	dont impact du schéma d'emplois 2020 sur 2020
1205 – Catégorie A+	0,00	0,00	0,00	+0,50	+0,50	0,00
1206 – Catégorie A	0,00	0,00	0,00	-4,02	+0,76	-4,78
1207 – Catégorie B	0,00	0,00	0,00	-0,65	-0,41	-0,24
1208 – Catégorie C	0,00	0,00	0,00	-2,48	-2,10	-0,38
1209 – Contractuels	0,00	0,00	+0,01	-25,15	-20,75	-4,40
Total	0,00	0,00	+0,01	-31,80	-22,00	-9,80

ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	<i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées	<i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
							Réalisation	Prévision PAP
1205 – Catégorie A+	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
1206 – Catégorie A	11,00	4,00	6,40	6,00	5,00	10,46	-5,00	-5,00
1207 – Catégorie B	2,00	1,00	5,20	3,00	1,00	8,75	+1,00	-1,00
1208 – Catégorie C	4,00	3,00	9,00	1,00	0,00	1,50	-3,00	-2,00
1209 – Contractuels	90,00	18,00	7,00	80,00	72,00	6,91	-10,00	+4,00
Total	108,00	26,00		91,00	79,00		-17,00	-4,00

Les flux enregistrés en ETP (108 sorties et 91 entrées) retracent l'ensemble des mouvements intervenus au cours de l'année, y compris ceux des personnels contractuels de courte durée et saisonniers, qui représentent la majeure partie des mouvements.

Le schéma d'emplois ainsi réalisé s'élève à -17 ETP, contre -4 ETP prévus en LFI 2020. Les suppressions d'emplois ont été plus importantes que prévu en LFI du fait de la signature le 12 décembre 2019 d'un avenant étendant le dispositif de cessation anticipée et volontaire d'activité (CAVA) défini par la convention du 29 août 2016, aux salariés nés entre le 1^{er} janvier 1964 et le 31 décembre 1968.

A total, les effectifs permanents (hors CDD de courte et autres mouvements mineurs) diminuent de 15 ETP, incluant 13 départs en CAVA.

La consommation du plafond d'emplois s'élève à 495 ETPT, soit -32 ETPT par rapport à l'exercice 2019 (527 ETPT), s'expliquant en totalité par l'impact des schémas d'emplois pour 2020.

Le taux d'utilisation du plafond d'emplois ouvert en 2020 (605 ETPT) est de 82 %.

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI	Réalisation	<i>dont mesures de transfert</i>	<i>dont mesures de périmètre</i>	<i>dont corrections techniques</i>	ETP au 31/12/2020
	ETPT	ETPT				
Administration centrale	605,00	495,39	0,00	0,00	0,01	488,90
Total	605,00	495,39	0,00	0,00	0,01	488,90

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
03 – Dépenses de personnel	605,00	495,39
Total	605,00	495,39
Transferts en gestion		0,00

RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2019-2020 : 15

Sur la période 2019 - 2020, la DILA a poursuivi sa contribution au développement de l'apprentissage en cohérence avec les orientations du Gouvernement. A ce titre, 15 apprentis (60% de femmes - 40% d'hommes) ont été accueillis (période scolaire 2019-2020) dans les métiers de la communication, du numérique, du management, de l'impression et de la gestion.

Les niveaux de formation de ces apprentis sont les suivants :

- Niveau 4 / Diplôme de niveau bac : 1 apprenti ;
- Niveau 5 / Diplôme de niveau bac +2 : 3 apprentis ;
- Niveau 6 / Diplôme de niveau bac +3 ou 4 : 3 apprentis ;
- Niveau 7 / Diplôme de niveau bac +5 à +7 : 8 apprentis.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2019	Prévision LFI 2020	Exécution 2020
Rémunération d'activité	62 946 591	64 568 854	61 046 263
Cotisations et contributions sociales			
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	3 868 872	3 977 098	3 725 633
– Civils (y.c. ATI)	3 868 872	3 977 098	3 725 633
– Militaires			
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations	-3 868 872	-3 977 098	-3 725 633
Prestations sociales et allocations diverses			
Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)	62 946 591	64 568 854	61 046 263
Total titre 2 (hors CAS Pensions)	59 077 719	60 591 756	57 320 630
FDC et ADP prévus en titre 2			

En 2020, le montant total des dépenses sur le titre 2 s'élève à 61,0 M€ pour une dotation ouverte en LFI de 64,6 M€, soit un taux de consommation de 94,5 %.

La rémunération d'activité se chiffre à 40,2 M€ (dont 30,9 M€ de dépenses de rémunérations principales et indemnités) pour une prévision au PAP de 42,0 M€.

Prévus à hauteur de 13,2 M€ en LFI, les versements à la Caisse des pensions sont de 12,9 M€ en 2020.

Le taux de la contribution employeur au CAS pensions pour 2020 est resté inchangé à 74,28 %. Le montant des versements a baissé et est passé à 3,7 M€ en 2020 contre 3,9 M€ en 2019.

S'agissant des prestations sociales et allocations diverses, elles se chiffrent – hors caisses de pensions – à 4,2 M€ pour une prévision au PAP de 5,4 M€. Elles comportent notamment les versements effectués au titre des plans CAAPAT et CAVA, les allocations chômage ou encore les dépenses d'action sociale en titre 2.

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Socle d'exécution 2019 retraitée	54,73
Exécution 2019 hors CAS Pensions	59,08
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2020/ 2019	
Débasage de dépenses au profil atypique :	-4,35
– GIPA	0,00
– Indemnisation des jours de CET	-0,07
– Mesures de restructuration	-4,28
– Autres dépenses de masse salariale	
Impact du schéma d'emplois	-2,27
EAP schéma d'emplois 2019	-1,77
Schéma d'emplois 2020	-0,50
Mesures catégorielles	
Mesures générales	0,01
Rebasage de la GIPA	0,01
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	
GVT solde	-0,10
GVT positif	0,17
GVT négatif	-0,28
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA	4,73
Indemnisation des jours de CET	0,06
Mesures de restructurations	4,66
Autres rebasages	
Autres variations des dépenses de personnel	0,23
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	-0,06
Autres variations	0,29
Total	57,32

Le coût du plan de départ CAVA, défini par la convention du 29 août 2016 et de son avenant du 12 décembre 2019 qui prolonge le dispositif aux salariés nés jusqu'au 31 décembre 1968, atteint 4,6 M€ en 2020 pour une prévision de 5,5 M€ en LFI et une exécution de 4,3 M€ en 2019.

Les autres variations concernent notamment la hausse du déficit des caisses de pensions (+ 0,4 M€) en raison de l'augmentation du nombre de pensionnés et de la baisse du nombre de cotisants, les évolutions conventionnelles de la presse parisienne de la rémunération des salariés de droit privé et les revalorisations de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) des fonctionnaires. Ces ajustements sont en partie atténués par la variation du montant des subrogations.

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1205 – Catégorie A+	169 107	139 424	144 628	152 434	125 662	128 012
1206 – Catégorie A	78 407	72 575	94 431	69 851	65 314	86 073
1207 – Catégorie B	38 537	50 305	76 832	34 676	45 143	71 868
1208 – Catégorie C	24 526	44 795	55 839	21 342	40 274	50 929
1209 – Contractuels	63 695	85 833	70 803	46 345	64 199	45 200

ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration		192 780		192 780
Famille, vacances		43 473		43 473
Mutuelles, associations		139 750		139 750
Prévention / secours		1 915		1 915
Total		377 918		377 918

Les crédits dédiés à l'action sociale hors titre 2 se chiffrent à 400 490 € en AE et 377 918€ en CP pour 2020 pour une prévision de 293 500€ au LFI 2020. Intégralement imputées en fonctionnement, ces charges concernent les postes de dépenses suivants :

Restauration

Cette dépense représente la participation de la DILA aux frais de restauration de ses agents. La prévision de 80 000 € au PLF 2020 ne portait que sur la participation aux frais d'admission des agents installés au centre de gouvernement de Ségur. L'exécution intègre également la participation patronale pour les agents du site de Desaix dont le montant était estimé à 300 000€. La dépense réalisée est de 176 414 € pour le site de Desaix et 16 366 € pour celui de Ségur. Ce faible niveau d'exécution s'explique par les effets de la crise sanitaire et le développement du travail à distance qui ont généré une baisse très importante de la fréquentation. Enfin, la restitution de locaux a engendré une baisse des effectifs présents sur le site de Ségur.

Famille, vacances

La DILA finance les actions suivantes :

- l'organisation de l'arbre de Noël des enfants des agents de la DILA pour 25 566 € en AE et 20 792 € en CP pour une prévision de 50 000 € au PLF 2020 ;
- diverses prestations (bons de rentrée scolaire, bons de Noël...) accordées pour 35 872 € en AE et 22 681€ en CP contre une estimation de 30 000 € au PLF 2020.

Associations

La DILA finance la commission de gestion des œuvres sociales (CGOS) dont le but est de promouvoir, réaliser et gérer les activités sociales et culturelles destinées aux personnels de droit privé. Le montant de la contribution financière versée au titre de l'année 2020 est de 130 000 €.

Une subvention est accordée à l'association sportive de la DILA (ASDILA) afin d'assurer le fonctionnement des différentes sections sportives (gymnastique, yoga, football, tennis de table, courses, randonnée...). La subvention prévue à hauteur de 11 000 € en AE et CP a bien été engagée. Le paiement étant intervenu début 2021, aucune consommation de CP n'est constatée en 2020.

Enfin, la DILA contribue au financement des associations suivantes :

- association pour la promotion des activités sportives et socio-culturelles interministérielles (APASSI) pour 7 500 € en CP, exécution conforme au PLF ;
- association « culture et loisirs » des services du Premier ministre (CLPM) pour 2 250 € en AE et CP. La prévision était de 2 500 € au PLF 2020.

Santé

Certaines dépenses de santé (visites médicales, soins...) sont prises en charge à hauteur de 3 023 € en AE et 1 915 € en CP pour un montant estimé au PLF à 3 500 € en AE et CP.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 40 400 000	CP ouverts en 2020 * (P1) 40 100 000
AE engagées en 2020 (E2) 29 387 621	CP consommés en 2020 (P2) 34 193 413
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 0	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 726 118
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 11 012 379	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 33 467 295

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 6 916 698				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 1				
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 6 916 699	–	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 726 118	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 6 190 581
AE engagées en 2020 (E2) 29 387 621	–	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 33 467 295	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) -4 079 674
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 2 110 907
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 1 377 121
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 733 786

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le programme 624 regroupe les activités dites « support », les dépenses de personnel ainsi que le coût des prestations assurées par la SACI-JO.

Ce programme présente peu d'engagements pluriannuels générant des restes à payer. Le montant des engagements juridiques (EJ) non couverts par des paiements au 31 décembre 2020 est de 2,1 M€. Ces restes à payer portent principalement sur les dépenses de formation RH à hauteur de 0,6 M€ et de prestations de restauration pour 0,5 M€. Ils devraient être soldés en 2021 à hauteur de 1,4 M€.

Un reste à payer portant sur un EJ de la SACI-JO d'un montant de 61 066,36€, clôturé en 2018, apparaît toujours dans le montant des restes à payer issu des restitutions du progiciel CHORUS. Le besoin de couverture en CP, en 2021, des engagements antérieurs doit donc être ramené à 2 049 840€.

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

01 – Pilotage, modernisation et activités numériques

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	8 000 000	4 771 477		7 700 000	4 558 529	
Achats et services extérieurs	7 999 800	4 771 470		7 699 800	4 558 522	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions		7			7	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières	200			200		
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
Total	8 000 000	4 771 477		7 700 000	4 558 529	

La consommation des crédits s'établit à 4 771 477 € en AE et 4 558 529 € en CP. En neutralisant les retraits d'AE sur exercices antérieurs, la DILA a consommé **5 517 903 € en AE et 4 558 529 € en CP** au titre des dépenses de l'action 1 « Pilotage, modernisation et activités numériques » du programme 624 pour une prévision en LFI de 8 000 000 € en AE et 7 700 000 € en CP.

La consommation des AE et CP 2020 de cette action se répartit sur les grands postes de dépenses listés ci-dessous.

1) Les dépenses de pilotage et de gestion logistique représentent 57 % en AE et 65 % en CP du total des dépenses de l'action 1 du programme 624 de la DILA avec **3 161 274 € en AE et 2 981 678 € en CP**.

Elles portent sur :

- les coûts d'occupation d'un montant de 1 998 191 € en AE et 1 998 156 € en CP dont 1 690 266 € en AE et en CP concernent le remboursement du loyer et des charges pour l'occupation des locaux au sein du Centre de Gouvernement, avenue de Ségur (programmé au PLF pour 1 800 000 €) ;
- les frais de gestion du parc immobilier pour 384 862 € en AE et 398 479 € en CP, qui portent principalement sur les dépenses de sécurité (gardiennage, vidéosurveillance) pour 279 894 € en AE et 334 964 € en CP pour une prévision de 300 000 € en AE et 250 000 € en CP au PLF 2020. Les dépenses de nettoyage, estimées sur cette activité à hauteur de 250 000 € en AE et CP en LFI, ont été exécutées à hauteur de 68 691 € en AE et 40 523 € en CP, l'essentiel des dépenses ayant été imputé sur le programme 623 (activité entretien courant) pour 193 613 € en AE et 360 778 € en CP. Les frais occasionnés par la gestion de la crise sanitaire s'élèvent à 58 938 € en AE et 58 123 € et concernent pour l'essentiel les coûts supplémentaires de nettoyage et de désinfection des locaux ;

Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- les frais postaux qui se chiffrent à 405 205 € en AE et 200 237 € en CP pour une prévision de 800 000 € en AE et CP. L'écart s'explique notamment par la dématérialisation d'une partie significative des factures du BODACC à l'occasion la fermeture complète, pendant 2 mois, du service courrier de la DILA et l'arrêt de la facturation des annonces publiées au JOAFE en raison de la gratuité accordée aux associations ;
- les autres dépenses de fonctionnement courant qui ont généré une consommation de 200 704 € en AE et 189 463 € en CP avec notamment :
 - les vêtements de travail pour 56 264 € en AE et 40 846 € en CP ;
 - la collecte des déchets pour 27 333 € en AE et 432 € en CP ;
 - la maintenance des espaces verts pour 14 867 € en AE et 1 800 € en CP ;
 - diverses fournitures pour 73 426 € en AE et 131 999 € en CP ;
 - des dépenses spécifiquement liées à la crise sanitaire (gel hydroalcoolique, lingettes...) pour 28 815 € en AE et 14 387 € en CP ;
- les achats d'équipements qui ont représenté 121 329 € en AE et 125 254 € en CP pour une prévision de 200 000 € en AE et 130 000 € en CP inscrite au PLF 2020 avec notamment :
 - Des achats de mobiliers pour 35 778 € en AE et 35 497 € en CP ;
 - Des achats de divers équipements pour 31 846 € en AE et 36 575 € en CP ;
 - Des dépenses spécifiquement liées à la crise sanitaire (masques, signalétiques...) pour 53 705 € en AE et 53 182 € en CP ;
- les déplacements des personnels pour 32 100 € en AE et en CP ;
- le fonctionnement du parc automobile pour 12 054 € en AE et 11 624 € en CP ;
- les frais de réception pour 6 829 € en AE et 26 365 € en CP ;

2) Les dépenses de pilotage et de gestion des ressources humaines représentent 36 % en AE et 27 % en CP du total des dépenses de l'action 1 du programme 624 de la DILA avec **1 958 806 € en AE et 1 229 989 € en CP**.

Elles sont constituées :

- de dépenses de formation et gestion des ressources humaines exécutées à hauteur de 806 410 € en AE et 531 621 € en CP pour une prévision en LFI de 800 000 € en AE et en CP. Elles portent sur la mise en œuvre de formations métiers et managériales ainsi que sur les versements effectués aux organismes d'apprentissage et les gratifications versées aux stagiaires.
- des dépenses d'action sociale et santé pour 258 644 € en AE et 217 091 € en CP pour une prévision en LFI de 293 500 € et concernent :
 - les subventions aux commissions et associations sociales, sportives et culturelles pour 143 250 € en AE et 139 750 € en CP pour une prévision de 130 000 € en AE et en CP ;
 - l'organisation de l'arbre de Noël, les bons cadeaux et actions sociales diverses pour 59 626 € en AE et 22 681 € en CP pour des crédits inscrits en LFI de 80 000 € en AE et en CP ;
 - les dépenses de santé pour 3 023 € en AE et 1 915 € en CP pour une prévision au PAP de 3 500 € ;
 - les frais de gestion de pôle emploi pour 3 324 € en AE et en CP pour 4 000 € prévus au PLF ;
 - le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour 49 420 € en AE et en CP. La contribution est très inférieure à la prévision de 100 000 € inscrite au PAP 2020 en raison des effets de la politique en faveur du handicap mise en place par la direction.
- de l'accompagnement à la mobilité pour 2 597 € en CP ;
- de prestations de restauration qui sont de 893 752 € en AE et 478 681 € en CP pour une estimation de 800 000 € en AE et 700 000 € en CP. L'engagement réalisé suit le cadencement du marché et couvre le premier semestre 2021. L'économie engendrée par la crise sanitaire et la mise en place du télétravail est estimée à 100 000 €.

3) Les dépenses des activités juridiques et expertises représentent 4 % du total des dépenses de l'action 1 du programme 624 de la DILA avec **199 625 € en AE et 174 648 € en CP, pour une estimation de 130 000 € en AE et CP au PLF 2020**.

Elles sont constituées :

- d'indemnités, dommages et intérêts (162 717 € en AE et en CP) avec notamment les indemnités versées aux attachés commerciaux à hauteur de 116 514 € ;
- de prestations d'experts et conseils juridiques pour 36 072 € en AE et 11 831 € en CP ;
- des services d'huissiers pour 836 € en AE et 549 € en CP.

4) Les dépenses pour les actions de communication représentent 2 % du total des dépenses de l'action 1 du programme 624 de la DILA avec **87 834 € en AE et 87 263 € en CP** pour une prévision en LFI de 200 000 € en AE et CP.

Elles portent sur :

- des dépenses de communication à hauteur de 85 623 € en AE et 85 052 € en CP ;
- des dépenses concernant les réceptions, colloques et séminaires, estimées à 90 000 € au PLF 2020, pour un total de 2 211 € en AE et en CP. La crise sanitaire n'a pas permis d'assurer la réalisation des séminaires prévus.

5) Les autres activités de pilotage représentent également 2 % du total des dépenses de l'action 1 du programme 624 de la DILA avec **110 357 € en AE et 84 943 € en CP**.

Elles sont constituées :

- des dépenses des autres activités pour 65 514 € en AE et 47 890 € en CP (carte achats, d'adhésion...) ;
- des études générales pour 44 843 € en AE et 37 053 € en CP.

ACTION

02 – Promotion et distribution des publications

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes						
Achats et services extérieurs						
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
Total						

Pilotage et ressources humaines

Programme n° 624 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ACTION**03 – Dépenses de personnel**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	64 568 854	61 046 263		64 568 854	61 046 263	
Achats et services extérieurs						
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2	64 568 854	61 046 263		64 568 854	61 046 263	
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
Total	64 568 854	61 046 263		64 568 854	61 046 263	

ACTION**04 – Convention État - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	37 610 000	24 616 144		37 610 000	29 634 884	
Achats et services extérieurs	37 610 000	24 616 144		37 610 000	29 634 884	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
Total	37 610 000	24 616 144		37 610 000	29 634 884	

La consommation des crédits s'établit à 24 616 144 € en AE et 29 634 884 € en CP. En neutralisant les retraits d'AE sur exercices antérieurs, **la DILA a consommé 29 634 884 € en AE et en CP en 2020** au titre des dépenses de l'action 4 « Convention État – Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels » du programme 624 pour une programmation initiale de 37 610 000 € en AE et en CP.

La consommation des AE et CP 2020 de cette action se répartit entre les postes de dépenses suivants :

- **les salaires et charges associées** comprenant les préavis versés dans le cadre des plans de sauvegarde des emplois qui se chiffrent à **18 963 218 € en AE et en CP** pour une prévision en LFI de 23 833 000 € ;
- **le financement des dispositifs de retraite** (caisses de pension et caisse de prévoyance et de décès de la SACIJO) à hauteur de **9 867 750 € en AE et en CP** pour une prévision de 10 042 000 € ;
- **Les plans de sauvegarde d'emplois comprenant** le régime exceptionnel de cessation d'activité des personnels de la SACIJO (RECAPS) mis en œuvre en 2007 et le plan de départ volontaire lié à la modernisation, la mutualisation et à la mutation de la SACIJO (plan « 3M »), signé en 2016 dans un contexte de l'arrêt de l'impression du *Journal Officiel* et du développement de l'impression numérique.

En 2020, aucune dépense n'a été réalisée sur le plan RECAPS alors qu'une prévision a été inscrite à hauteur de 254 000 € au LFI.

Concernant le plan « 3M », le montant des indemnités versées en 2020 est de 803 916 € pour une prévision de 2 591 000 € au PAP 2020 qui correspondait au montant maximal d'indemnités susceptibles d'être payées.

Une économie liée à un moindre recours à des CDD durant la fermeture du site Desaix a été constatée à hauteur de 60 000 €.